

Les multicides sériels aux États-Unis de 1900 à 1994

Par
Luc Lévesque

Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de
maîtrise ès arts en sociologie

Directeur : Richard Poulin

Université D'Ottawa

Luc Lévesque, Ottawa, Canada
Janvier 1996





National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your title / Votre référence

Our title / Notre référence

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-612-15733-4

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Remerciements

J'aimerais remercier quelques personnes qui ont contribué à la réalisation de cette thèse. Il y a Lorraine Albert, pour son aide technique sur CD-Rom ; Annie Chevalier et Denis Lévesque, pour leurs commentaires qui m'ont permis d'apporter de nombreuses précisions dans mes propos et merci à mes parents, Edgar et Gisèle, pour leur amour. Enfin, j'aimerais remercier bien chaleureusement mon directeur de thèse, M. Richard Poulin, pour avoir cru en la réalisation de cette ambitieuse thèse et pour tout ce qu'il a fait pour moi.

Sommaire

Les multicides sériels aux États-Unis de 1900 à 1994.

Cette thèse se veut de proposer une alternative aux différentes explications psychologiques qui existent entourant les multicides sériels aux États-Unis. Pour ce faire, nous avons opté pour une démarche empirique où la cueillette de données est effectuée par une revue de la littérature. Nous avons opté pour l'approche du conflit-social (marxiste-féministe) qui tient compte des inégalités existant entre les sexes, les races et les classes sociales au sein de la société américaine et de la domination qui les sous-tendent. Sous cette optique, cela permet de recréer une vue d'ensemble du phénomène plutôt que de ne s'attarder que sur l'une de ses composantes.

Pour les fins de cette recherche nous avons inclue sept catégories : soit femme : enfant : homosexuel : « race » : économique : famille et personne à charge. Elles correspondent à la typologie des victimes orchestrée dans une perspective du conflit social.

Nous terminons par l'élaboration d'hypothèses qui stipulent que les multicides sériels seraient une des formes d'abus de pouvoir que les hommes blancs et hétérosexuels pratiqueraient afin de raffermir leur domination systémique.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	I
TABLE DES MATIÈRES.....	II
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
EN GUISE D'INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1- LA MÉTHODOLOGIE.	9
1.1. LA MÉTHODOLOGIE ET LE CADRE THÉORIQUE.....	9
1.2. L'ÉCHANTILLON DES MEURTRES EN SÉRIE.....	12
1.3. LES LIMITES DE LA RECHERCHE.	13
CHAPITRE 2 LES PARAMÈTRES DU PHÉNOMÈNE DES MULTICIDES SÉRIELS : L'AMPLEUR DE LA FASCINATION ET LES CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES.	17
2.1 LA FASCINATION ENVERS LES MULTICIDES SÉRIELS.	17
2.1.1. <i>Jack L'Éventreur.</i>	18
2.1.2. <i>La littérature et les films.</i>	20
2.1.2.1 <i>La littérature pseudo-scientifique</i>	22
2.1.2.2 <i>Les films.</i>	24
2.1.3. <i>La presse.</i>	27
2.1.4. <i>Le FBI.</i>	29
2.1.5. <i>Caputi et les romans policiers</i>	32
2.1.6. <i>La fascination scientifique.</i>	33
2.2 DÉFINITIONS ET THÉORIES.....	36
2.2.1. <i>Distinctions terminologiques et définitions.</i>	36
2.2.2. <i>Les distinctions entre tueurs en série et tueurs de masse.</i>	36
2.2.3. <i>Les définitions.</i>	38
2.3. LE MONOPOLE DU FBI.....	43
2.4. LES TYPOLOGIES.....	45
2.4.1. <i>Le Behavioral Sciences Unit du FBI.</i>	45
2.4.2. <i>Les typologies de Jenkins.</i>	48
2.4.3. <i>Les phases du meurtre en série.</i>	50
2.5. LES THÉORIES.	52
2.5.1. <i>Les mères dominatrices, les pères absents et les abus sexuels ou physiques.</i>	53
2.5.1.1. <i>Les abus sexuels inciteraient à tuer.</i>	55
2.5.2. <i>L'aspect biologique.</i>	57
2.5.3. <i>Les crimes sataniques.</i>	60
2.5.4. <i>Les classes sociales et les multicides sériels.</i>	61

	iii
2.5.5. <i>L'usage de matériel pornographique.</i>	65
2.5.6. <i>Les multicides sériels féminins.</i>	68
2.5.7. <i>Les thèses féministes.</i>	70
CONCLUSION	72
CHAPITRE 3 LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET UNE EXPLICATION SOCIOLOGIQUE	73
3.1. LA COLLECTE DE DONNÉES ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS.	74
3.2. L'EXPLICATION DES CATÉGORIES.	76
3.2.1. <i>Les meurtres de femmes.</i>	77
3.2.2. <i>Les meurtres d'enfants.</i>	80
3.2.3. <i>Les meurtres d'homosexuels.</i>	81
3.2.4. <i>Les meurtres contre la « race ».</i>	82
3.2.5. <i>Les meurtres de type économique.</i>	84
3.2.6. <i>Les meurtres au sein de la famille.</i>	85
3.2.7. <i>Les meurtres de personnes à charge.</i>	87
3.3. LES TYPES DE CRIMES AVANT ET APRÈS 1940.	88
3.4. LES CLASSES SOCIALES OU LE STATUT PROFESSIONNEL.	89
3.5. LA PORNOGRAPHIE ET LES MULTICIDES SÉRIELS.	94
3.6. LES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES.	97
3.6.1. <i>Le statut civil des parents et les abus durant l'enfance.</i>	100
3.6.2. <i>L'abus de psychotropes.</i>	101
3.6.3. <i>L'appartenance à des groupes d'autorités.</i>	101
EN GUISE DE CONCLUSION	103
<i>L'élaboration des hypothèses.</i>	103
ANNEXE « A »	107
ANNEXE « B »	108
BIBLIOGRAPHIE	113
1. <i>Monographies et articles</i>	113
2. <i>Romans.</i>	119

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 LES PHASES DU MEURTRE.	50
TABLEAU 2 LES CAS DE MULTICIDES SÉRIELS ET LA DENSITÉ DE LA POPULATION.	76
TABLEAU 3 LE SEXE, LA « RACE » ET LES CATÉGORIES.	79
TABLEAU 4 LES TYPES DE MULTICIDES SÉRIELS SELON LES PÉRIODES.	88
TABLEAU 5 LA MOBILITÉ SOCIALE HORIZONTALE.	91
TABLEAU 6 LES STATUS PROFESSIONNELS ET LES TYPES DE CRIMES.	92
TABLEAU 7 LA MOBILITÉ SOCIALE VERTICALE.	93
TABLEAU 8 LES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES.	98

En guise d'introduction

Les multicides sériels ne constituent qu'une fraction des crimes violents. Pourtant, cette activité criminelle est fortement médiatisée et ses adeptes sont en nombre croissant. De 20 à 35 meurtriers en série par année sont comptabilisés aux États-Unis. Les estimations statistiques produites par le FBI (*Federal Bureau of Investigations*) indiquent que de 3 000 à 5 000 agressions et tentatives d'agression seraient le fait de meurtriers en série annuellement pour plus de 2 000 meurtres (Holmes et Holmes, 1994 : 103-104). Ces dernières approximations peuvent être surestimées, car elles justifient les sources de financement du *Behavioral Sciences Unit* au FBI, du VICAP (*Violent Criminal Apprehension Program*) et du NCAVC (*National Centre Analysis of Violent Crime*). Comme un meurtrier peut agir sur une période plus ou moins longue, il est possible aussi que ces estimations soient fondées. Il nous est toutefois difficile d'en vérifier la validité. Néanmoins, nous avons recensé plus de 203 meurtriers en série depuis 1900, 171 hommes et 32 femmes. Depuis 1970, il n'y a pas moins eu 117 meurtriers arrêtés.

Le phénomène des multicides sériels aux États-Unis connaît une forte croissance depuis les années 1970. Nous avons recensé à partir de la revue de la littérature sur ce sujet 37 cas pour les années 1900-1939, soit une moyenne de près de 10 cas par décennie. Il s'ensuit une baisse avec 7 cas par décennie pour la décennie 1940, mais monte à 15 cas pour la décennie 1950. Par contre, on en vient à 13 cas pour la décennie 1960.

L'explosion se fait dans les années 1970 avec 50 cas pour la décennie et augmente à 62 cas pour la décennie 1980. Plusieurs individus agissent en même temps dans une même région brouillant ainsi les enquêtes, ce qui fut notamment le cas en 1972. Dans la région de Santa-Cruz en Californie trois tueurs en série¹ rôdaient dans les environs et, à chaque semaine, de nouveaux charniers étaient découverts. Lorsque les policiers ont procédé à deux arrestations, rien n'a pourtant cessé. Toutefois, avec l'arrestation de Kemper, les choses sont redevenues à la normale.

Selon les statistiques du FBI, alors que la majorité des actes criminels aux États-Unis sont commis par des individus de la communauté noire, ils ne constituent cependant qu'un maigre 8% de notre échantillon. En fait, les multicides sériels sont en grande majorité commis par des hommes blancs hétérosexuels. Ils ont une moyenne d'âge entre 25 et 34 ans et possèdent une intelligence moyenne ou supérieure. Ils sont charmeurs et dotés d'un certain charisme. De plus, ils connaissent très bien les procédures des enquêtes criminelles (Holmes, 1989 : 59).

Au sein de notre recherche sur les multicides sériels, les meurtriers et les victimes sont tous deux considérés. Ainsi, nous avons remarqué que les victimes sont en presque totalité des femmes, des enfants ou des gais² ou des minorités visibles³ alors que les

¹ Herbert William Mullin, Edmund Kemper III et John Linley Frazier (Ressler, 1993 : 252).

² Ces trois groupes sont désormais désignés par la formule « minorité sexuelle ». Sociologiquement, le concept de minorité fait référence à l'absence de pouvoir social et à l'existence de discrimination, ce qui est le cas pour le groupe « femme » et le groupe « gai ». Pour le groupe « enfant », puisqu'il est « féminisé » par les tueurs — dont l'hétérosexualité est affirmée — il nous a semblé important, à ce titre, de l'inclure dans la catégorie.

³ L'expression de « minorités visibles » prend tout son sens dans cette recherche. Elle renvoie au statut de minorités toutes personnes dont les attributs « raciaux », sont immédiatement perceptibles à l'oeil nu. Ces attributs doivent être différents de ceux du groupement majoritaire, soit les Blancs.

agresseurs sont principalement masculins. Les victimes proviennent de toutes les couches de la société (Holmes et DeBurger, 1989) et ce, peu importe leur âge (Hickey, 1991 : 86), mais non leur « genre⁴ » ou leur « race⁵ ». Elles sont en grande majorité de sexe féminin ou elles sont féminisées ou perçues comme telle (Brownmiller, 1976 : 317) et de minorités visibles. Le processus de « féminisation » se manifeste dans les crimes contre les homosexuels et les enfants.

L'omniprésence des hommes comme meurtriers sériels est un phénomène qui n'est pas encore élucidé (Leyton, 1986: 259-266) et l'on doit se concentrer sur les situations qui les engendrent (Levin et Fox, 1985 : 52). Les victimes ne sont pas responsables des conséquences des actes du meurtrier, contrairement à ce que peut laisser présager la croyance populaire (Hickey, 1990 : 65). Toutefois, il semble difficile d'expliquer la dynamique et la finalité même des multicides sériels.

Les théories sociologiques préconisent une approche marxiste analysent les conflits entre les classes sociales actuelles des meurtriers et leurs classes sociales d'origine (Leyton, 1986 : 286). La collecte de données a permis d'entrevoir qu'une certaine partie des meurtriers en série ont connu une régression sociale au niveau de leur statut professionnel. Est-ce que ce constat peut conduire à ce que Leyton explique comme un effet de « la lutte entre les classes » ? (Leyton, 1986 : 295-297) À défaut de pouvoir

⁴ Terme utilisé en études féministes pour élargir la définition de l'oppression sexuelle, notamment aux enfants et à certaines catégories d'hommes abusés sexuellement. De l'anglais « gender ».

⁵ L'utilisation du terme « race » pose un certain nombre de problèmes éthiques bien exposés dans l'étude de Denis Blondin (1994). Mais, puisque la littérature consultée l'emploie à foison et afin de ne pas alourdir le texte avec un grand nombre de périphrases, nous l'utiliserons entre guillemets pour souligner son inadéquation fondamentale.

exercer une domination sociale, ils l'exerceraient sur des femmes qu'ils posséderaient totalement jusqu'à ce que la mort s'en suive. Par contre, les théories féministes proposent une alternative des plus intéressantes. S'il est vrai que leurs apports sont innovateurs, ces théories semblent toutefois être confrontées à une conspiration silencieuse. On les retrouve citées dans la bibliographie de nombreux ouvrages, mais malheureusement, leurs apports n'y apparaissent guère. Cette recherche s'inspire donc de ces théories, car elles offrent un nouveau regard sur un phénomène dont l'ampleur médiatique et statistique ne cesse de croître.

Outre les théories sociologiques, nous retrouvons les théories biologiques ainsi que les théories psychologiques. Du côté biologique, on favorise une explication « naturelle ». Les meurtriers auraient un taux anormalement élevé de testostérone dans leur système. De cette manière, les crimes seraient engendrés par une perte de contrôle involontaire des pulsions sexuelles, mais aucun lien n'a pu être établi entre les hormones et les prédispositions meurtrières (Hickey, 1991 : 36). D'autres théories favorisent un mauvais fonctionnement des neurotransmetteurs dans le cerveau, ce qui entraîneraient une schizophrénie (Norris, 1990 : 216). Cette maladie serait engendrée par des abus physiques sévères ou des traumatismes crâniens vécus dans l'enfance. Les explications psychologiques favorisent aussi une telle approche. Ainsi, les différentes formes d'abus, la haine d'un des parents et la présence de désordres psychiatriques constituent les principales explications. D'autres explications psychologiques sont préconisées et portent

sur l'analyse du processus de socialisation de l'individu meurtrier. Les parents constituent un des principaux point de mire. Des parents abusifs ou tolérants, des parents affectueux ou incestueux, des parents insoucieux ou autoritaires, un père absent (enfant dont l'éducation relève de la mère uniquement) ou une mère surprotectrice (Ressler, 1993 : 254), il ne semble y avoir aucune différence car la mère porte, en générale, l'odieuse responsabilité ultime de ces crimes (Wilson, 1991 : 194).

Cependant, la quasi totalité de ces théories laisse en suspend un bon nombre de questions. Pourquoi les hommes blancs sont principalement les meurtriers alors que les victimes sont des minorités sexuelles (c'est-à-dire des femmes, des gais, des enfants) et des minorités visibles ? Ensuite, comment explique-t-on l'absence de meurtrières dans les crimes des catégories sexuelles, exception faite lorsqu'elles sont complices ? De plus, la fascination envers cette forme de crimes évoque-elle une idéologie particulière, car pourquoi n'a-t-elle de regard que pour les crimes commis contre les femmes ? Enfin, quel rôle joue la pornographie au sein des multicides sériels ?

Cette recherche se propose d'apporter des éléments qui permettront de formuler certaines pistes d'analyse de ces questions. Ces pistes seront élaborées en conclusion. Pour ce faire, nous avons divisé l'objet du présent ouvrage en trois parties. D'abord, le premier chapitre est consacré à la méthodologie ainsi qu'au cadre théorique. Cette recherche est de type inductive. Nous utilisons des concepts nominaux, c'est-à-dire que ces concepts ne sont pas des objets statiques au sens du positiviste du terme, mais en

mutation. Cette thèse s'inspire de l'approche du conflit social. Par cette approche, notre regard porte sur les inégalités sexuelles, les inégalités « raciales » et les inégalités économiques ainsi que la domination qui les sous-tendent. Nous l'avons préféré à toute autre car, par cette thèse, nous ne visons pas à vouloir prédire un phénomène, mais bien à en illustrer son ampleur et proposer une première ébauche sociologique sur les multicides sériels.

En second, la fascination qu'inspire ce genre de meurtre est d'une démesure sans borne. La littérature traitant sur ce sujet abonde et les cas mis en évidence s'inspirent des théories psychologiques les plus simplistes. Ce chapitre débute sur la fascination et se veut, d'une part, une prise de contact sur l'historique du sujet et, d'autre part, une critique des différentes sources véhiculant de l'information à propos des multicides sériels. Par la suite, la revue de littérature, les différentes définitions de multicides sériels ainsi que les principales thèses y sont présentées.

Le dernier chapitre est consacré à la présentation des données recueillies. Il est important de spécifier que nous n'avons pas la prétention de proposer une explication sur le processus du devenir de ces meurtriers⁶. L'emphase est surtout mise sur les conditions sociales de la société américaine. De ce fait, nous présumons l'existence d'inégalités entre les « races », par le racisme, d'inégalités entre les sexes, par le sexisme, et d'inégalités économiques et sociales, par la domination sociale.

⁶ Le sujet est toutefois effleuré afin de montrer certains déterminants susceptibles d'influencer ce devenir. Notre regard se porte davantage sur les pistes possibles favorisant son émergence.

En définitive, effectuer une collecte de données à partir de la revue de littérature comporte certaines limitations au champ de la recherche et un questionnement sur le statut des données s'imposent. Sans s'engager dans un long débat sur la question de la validité de ces données, il est bon de mentionner que les données recueillies sont des observations empiriques et non des données statistiques et qu'elles sont le reflet d'une activité criminelle, telle que repérée par les instances de contrôle et non de la criminalité réelle. La distinction entre données statistiques et données empiriques est d'une importance majeure. De cette manière, les données statistiques des théories précédentes ne sont pas utilisées, mais nous nous servons de leurs observations afin de reconstruire notre objet sociologique. Les observations sur le sexe, la « race », les années d'opérations des meurtriers, le type de crime commis et les victimes sont des données facilement repérables et difficilement discutables. Par contre, lorsqu'il s'agit de déterminer si un individu a été victime d'abus sexuel ou physique, s'il a consommé de la pornographie ou de la littérature raciste, ces données sont sujettes à diverses interprétations. Pour remédier à la situation, seul les cas extrêmes ont été considérés. Enfin, le statut professionnel actuel ou antérieur et le statut professionnel des parents peuvent laisser place à interprétation. Nous avons tenté de remédier à la situation en définissant le statut professionnel actuel par la présence ou l'absence de pouvoir dans le type d'emploi occupé lors de la série de meurtres et ce même si divers emplois furent occupés. En tout point, le même statut d'emploi a été maintenu lors d'un changement

d'emploi pendant la série de meurtres. Par contre, le statut d'emploi antérieur pose certaines contraintes car plusieurs emplois ont été occupés dans le passé. Pour tenter de pallier à ces contraintes, nous avons retenu le statut professionnel le plus élevé qui a été occupé.

Certaines observations se retrouvent facilement dans la revue de la littérature alors que d'autres brillent par leur silence. Ce silence peut révéler une absence ou simplement une omission. Les déterminants tels les antécédents judiciaires, la consommation de matériel pornographique, la consommation de psychotropes et les types d'abus subis manquent régulièrement dans les récits de vies.

Deux conséquences majeures doivent découler du statut des données empiriques. D'une part, leurs implications dans cette recherche ont pour but d'illustrer la possibilité de relation entre divers déterminants sociaux. D'autre part, les données dites de type secondaire se retrouvent déconstruites et évacuées des interprétations psychologiques, ce qui n'implique pas pour autant un retour à des données brutes, mais favorise la construction de données à teneur sociologique propre à cette recherche.

Chapitre premier

La méthodologie

Une théorie s'édifie à partir de faits empiriques et l'on se doit de regarder les faits empiriques afin de faire ressortir, si possible, diverses pistes pour une recherche ultérieure. Ce procédé a de son importance car c'est « *la description empiriques des faits qui permet de produire les bonnes questions théoriques, celles qui, à partir d'un fait insolite, comme disait Bachelard, permettent d'accéder à la découverte de la structure générale d'un domaine de la réalité* » (Dufour, 1991 : 57 ; citant Godelier). Nous nous retrouvons donc sur le terrain de la recherche exploratoire.

1.1. La méthodologie et le cadre théorique.

Cette recherche s'inspire de l'approche du conflit social (marxiste-féministe). Cette approche tient compte des inégalités existant entre les sexes, les « races » et les classes sociales au sein de la société américaine et de la domination qui les sous-tendent. Sous cette optique, cela permet de recréer une vue d'ensemble du phénomène plutôt que de ne s'attarder que sur l'une de ses composantes. Nous croyons pouvoir aller au-delà des versions officielles, fournir un nouveau regard sur un acte que l'on considère des plus personnels, des plus individuels. Tel Susan Brownmiller (1976) dans sa recherche sur le viol, cette approche nous permet de détourner un regard constamment posé sur le criminel

et de pouvoir enfin considérer la place des femmes, la place des victimes, tout en tenant compte des rapports de domination qui existe dans une société patriarcale. La thèse centrale de l'ouvrage de Brownmiller stipule que le viol est un crime « socio-politique » car c'est « *un processus conscient d'intimidation par lequel tous les hommes maintiennent toutes les femmes en état de peur* » (Brownmiller, 1976 : 23).

Pour cette thèse, l'approche du conflit-social nous permettra de mettre en relief diverses composantes d'un phénomène social complexe. Également, cette approche nous permettra d'élaborer de nouvelles pistes de recherches qui nous permettront d'élargir les connaissances sur ce sujet. Nous avons trois constatations des recherches antérieures qui sont prédominantes et qui nous guiderons tout au long de cette recherche. Premièrement, les meurtriers en série prennent comme victimes des personnes dont les attributs physiques sont différents des siens. L'agresseur est généralement un homme blanc alors que les victimes sont principalement des minorités sexuelles ou des minorités visibles. Deuxièmement, il considère ces victimes comme lui étant inférieures. Enfin, on ne retrouve aucune femme meurtrière en série dans les multicides sériels sexuels.

Suite à la revue de littérature, nous allons faire ressortir certaines pistes de recherche fort prometteuses, soit l'approche historique de Jenkins (1989), la considération des victimes par Hickey (1991), les multicides sériels féminins de Segrave (1992), l'approche marxiste de Leyton (1986) et l'approche féministe de Caputi (1987) et de Cameron et Frazer (1987).

L'approche historique de Jenkins nous permet de comparer les types crimes entre 1900 à 1939 et après 1940 afin d'apercevoir leur évolution. Cette division est effectuée par Jenkins (1989) et correspond à une période de profondes mutations démographiques et économiques. Ainsi, les multicides sériels racistes et les multicides sériels économiques seraient plus fréquents avant 1940 alors que ceux contre les minorités sexuelles seraient plus fréquents pour la période de 1940 à 1994.

Nous avons choisi de débiter notre analyse à partir du début du siècle pour deux considérations majeures. La première se relève de raisons dues à la limitation de notre champ de recherche alors que la seconde concerne le peu d'écrit sur la période avant 1900. Il est donc difficile d'entrevoir la possibilité d'effectuer une recherche avec une étendue de plus d'un siècle, considérant que les données sont quasi inexistantes avant 1900.

La considération des autres approches, principalement celles de Leyton (1986), de Caputi (1987) et de Cameron et Frazer (1987) a pour objet d'illustrer l'influence des rapports de domination systémique dans la société patriarcale-capitaliste sur les multicides sériels.

Notre cadre d'analyse inclue sept catégories : 0- femme ; 1- enfant ; 2- homosexuel ; 3- « race » ; 4- économique ; 5- famille et 6- personne à charge. Elles correspondent à la typologie des victimes orchestrée dans une perspective du conflit social.

On désigne par la catégorie « femme » le meurtre de femmes ou d'adolescentes à des fins sexuelles; par la catégorie « enfant » le meurtre d'enfants non-puberts également à des fins sexuelles; par la catégorie « homosexuel » l'assassinat d'hommes ou d'adolescents pour des raisons relevant de la sexualité; celle de « race » concerne les meurtres de minorités visibles; la catégorie « économique » cerne les meurtres en série comme moyen de subsistance, pour l'enrichissement financier ou pour l'extermination de couches exclues socio-économiquement (itinérant, assistés-sociaux); celle de « famille » se concentre sur les meurtres de gens faisant partie de la famille; enfin, la catégorie « personne à charge » désigne celle dont les victimes sont des personnes à charge des meurtriers dans des maisons de santé (hôpital, foyer pour personnes âgées, etc.) ou au foyer.

1.2. L'échantillon des meurtres en série.

En se basant sur les histoires de vie se retrouvant dans la littérature et sur l'information qui provient du FBI, nous avons recensé l'information disponible sur les meurtriers en série. La majorité, pour ne pas dire la totalité et induire le lecteur en erreur, des histoires de vies sont reconstruites à partir de comptes-rendus des procès ou de la poursuite policière. En quelques occasions, le biographe alimente certains passages par des entretiens avec d'anciennes connaissances du meurtrier, des voisins ou des membres de la famille. Les observations sont ramassées en concordance avec la fiche de collecte

des données qui se retrouve en annexe (annexe A). Elle comporte une série de questions se rattachant aux déterminants sociaux préalablement identifiés dans la revue de littérature. Les données techniques de la série de meurtres proviennent principalement de la bibliographie annotée de Newton (1988), de l'ouvrage de Wilson et Seaman (1990), de la recherche de Hickey (1991) et de celle de Holmes et Holmes (1994).

L'échantillon utilisé provient du recensement des tueurs en série qui ont sévi et qui ont été arrêtés ou qui ont été connus, aux États-Unis de 1900 à 1994, soit la liste se retrouvant en annexe (annexe B). Les dates correspondent aux années de l'arrestation des meurtriers ou à la fin de la sériation meurtrière⁷, l'année de leur premier meurtre étant souvent ambiguë. Cet échantillon est basé sur la définition que nous avons élaborée (voir section 2.2.)

1.3. Les limites de la recherche.

Une recherche sur les multicides sériels dont les données proviendraient du Canada aurait été préférable. Malheureusement, les statistiques canadiennes sur le meurtre sont comptabilisées par homicide et elles ne font pas nécessairement un lien entre le meurtrier et l'ensemble de ses meurtres. Pour leur part, les multicides sont comptabilisés car ils sont liés à un seul événement. Par contre, les multicides sériels concernent plusieurs événements, donc plusieurs meurtres, et conséquemment ne sont pas

⁷ Dans certains cas, notamment ceux de Wilder, de Mitchell, de Guinness et de Chapman, les meurtriers sont connus, il n'y a pas eu d'arrestations. Les meurtriers se sont suicidés, ont été abattus par la police ou par une victime, ou ils ont déménagé outre-mer.

rattachés cas par cas au meurtrier. Il nous est donc plus difficile de considérer les données canadiennes.

Cette difficulté en est une d'envergure dans une recherche comme celle-ci. Elle impose des limites qui sont incontournables. Nous sommes contraint de nous tourner vers un lieu où sont recensées adéquatement ces données soit le *Behavioral Sciences Unit* du FBI, en raison du NCAVC et du VICAP, aux États-Unis, et abordés dans le chapitre 2.

La grande difficulté concernant la reconstitution de la population des meurtriers sériels se situe d'abord dans la manière que sont conduites les opérations policières. Chaque corps policier œuvre au sein d'une juridiction, soit un comté, une ville, un État, et il existe une rivalité relative entre les différents corps policiers. Par ailleurs, tous peuvent être concernés par une sériation meurtrière engendrée par la mobilité grandissante des meurtriers. Ils peuvent enquêter sur divers meurtres sans pour autant établir un lien entre eux (Duclos, 1994 : 12).

Le second problème en est aussi un d'envergure. Lors d'un meurtre, les forces policières commencent toujours leur enquête par un interrogatoire des proches de la victime. D'ailleurs, on sait que la majorité des meurtres sont commis par les proches de la victime⁸. Cependant, les multicides sériels dérogent à cette règle. En grande partie, ils sont perpétrés contre des étrangers, c'est-à-dire que le meurtrier est inconnu de la victime ou il est connu dans les circonstances immédiates entourant le meurtre.

⁸ 77,1% des meurtres pour l'année 1984 comparativement à 91,5% des meurtres en 1976 (Wilson et Scaman, 1991 : 1).

En dernier lieu, la majorité des tueurs en série sont jugés pour une partie de leurs crimes⁹ et uniquement les causes solides sont entendues. Dans de nombreux cas, les meurtriers échappent à la justice¹⁰. Constatant ces éléments, les difficultés d'élaborer une liste des multicides sériels sont nombreuses, et des omissions peuvent s'y glisser.

Ces limites nous sont imposées comme prémisse à l'élaboration de cette recherche. Néanmoins, nous avons construit une liste des cas de multicides sériels connus aux États-Unis. Il est important de spécifier que ceux-ci sont connus car ils n'ont pas tous fait l'objet d'une enquête. Dans certains cas, il y a eu suicide du suspect¹¹, un déménagement¹² outre-mer ou encore, il fut mis sous les verrous pour un autre crime et l'ensemble de ses activités criminelles reste inconnu. Également, compte tenu des différentes juridictions, la série peut parfois atteindre la vingtaine de meurtres avant qu'un lien puisse être établi entre tous ces meurtres¹³. Dans d'autres cas, les policiers ont simplement perdu la trace du suspect ou n'arrivent pas à recueillir des preuves assez solides pour entreprendre des procédures judiciaires¹⁴. Ceux du « Tueur du Zodiaque », du « Black Doodler » à San Francisco, des meurtres de « Ann Arbor » et de plusieurs autres sont tristement célèbres car leurs auteurs sont demeurés impunis par la Justice.

⁹ Tel Wayne Williams qui fut jugé pour deux meurtres alors qu'il était le suspect numéro un dans 26 autres cas pour les meurtres de jeunes Noirs à Atlanta en 1980.

¹⁰ De nombreux cas pourraient être cités, mais le plus célèbre est Albert DeSalvo.

¹¹ Le cas de Christopher Wilder.

¹² Le cas de George Chapman.

¹³ Les cas de Larry Eyler, John Wayne Gacy et Dean A. Corll.

¹⁴ Le cas du « Green River Killer ».

En somme, il est difficile de pouvoir recenser tous les cas de multicides sériels aux États-Unis. Il en est de même pour les données sur leurs vécus et sur leurs conditions sociales.

Chapitre 2

Les paramètres du phénomène des multicides sériels : l'ampleur de la fascination et les considérations théoriques

Ce chapitre veut illustrer les diverses formes et tangentes que peuvent prendre les descriptions et explications des multicides sériels. L'action de les mettre en évidence relève leur importance. Cela permet d'effectuer une distinction entre ce qui relève de la croyance populaire et de ce qui émane de l'univers scientifique.

Également, la fascination permet d'effectuer une entrée en la matière, d'une part, via l'historique de ce phénomène autant médiatique que scientifique et, d'autre part, de critiquer certaines de ces approches. Ainsi, il nous est permis de mettre en lumière, ou en veilleuse selon le cas, des observations, des faits, des théories ou des explications. Cette pratique implique une délimitation de l'objet de la recherche.

2.1 La fascination envers les multicides sériels.

Notre monde est fasciné par le meurtre en série, surtout en ce qui a trait à l'aspect sexuel de ces meurtres. Afin d'en illustrer l'ampleur, et sans aucune prétention scientifique, nous avons recensé plus de 200 titres différents de livres (romans policiers et biographies) impliquant des meurtriers en série dans certaines librairies de la région de la Capitale nationale. En ce qui a trait aux films, 153 d'entre ceux impliquant des tueurs en série sont sur les tablettes d'un seul centre de location de vidéo-cassette. De plus, les quotidiens en

font régulièrement la une et cette frénésie macabre touche le Canada avec l'affaire Paul Bernardo. Au-delà de cette fascination, quelles sont les théories ou les explications mises en évidence ? Mais d'abord, quelles sont les implications de cette fascination sur les perceptions du sens commun ?

2.1.1. Jack L'Éventreur.

Automne 1888, un meurtrier parcourt les rues de Londres en Grande-Bretagne à la recherche de prostituées. Tout Londres est en alerte. Les crimes sont accompagnés d'une mutilation des organes vitaux et sexuels laissant croire qu'un chirurgien exerce son métier en dehors des règles régulières. Le meurtrier nargue les autorités policières en leur faisant parvenir des revendications de ces meurtres. Une de ces lettres est accompagnée du rein de sa dernière victime. Il spécifie qu'il a mangé le second (Vergès, 1992 : 27). Ce colis stupéfie les enquêteurs. Le meurtrier clame tout haut ses méfaits et il prévient les policiers qu'il y en aura d'autres. C'est le branle bas de combat pour les autorités. La ville est déserte, les gens demeurent barricadés. Les rues sont arpentées, surveillées par les policiers. Même les citoyens épient tout un chacun car tous sont suspects. Malgré cette vigilance, Jack L'Éventreur frappe encore et encore et encore... Mais, après six meurtres, c'est l'accalmie, le meurtrier cesse d'infliger la mort. Est-il mort de la syphilis¹⁵? Est-ce qu'il s'est suicidé¹⁶

¹⁵Le Prince Albert Victor Edward, Duc de Clarence et fils aîné du futur roi Édouard VII, serait L'Éventreur selon le médecin de la reine Victoria, William Gull.

¹⁶Dans ce cas, le suspect est John Montague Druitt.

ou serait-il passé outre-mer, en France, en Russie¹⁷ ou aux États-Unis ? (Vergès, 1992 : 36-40) En 1902 au New-Jersey, États-Unis, des meurtres consécutifs irrésolus de 4 femmes portent à croire que L'Éventreur serait passé par là. Simple spéculation car les victimes ne portent pas les marques caractéristiques opérées par L'Éventreur. Toutefois, le suspect numéro 1 est un Britannique, George Chapman. Il sera pendu pour des meurtres commis en Grande-Bretagne. Malgré tous les efforts des policiers, Jack L'Éventreur ne sera jamais appréhendé. Dès lors, la légende de Jack L'Éventreur capte l'imaginaire collectif de par le mystère l'entourant. Depuis ce jour, elle plane lourdement au-dessus de certaines têtes en alimentant les fantasmes (Walkkovitz, 1982 : 563).

∴

Nous ne pouvons entamer une telle recherche sans débiter par la fascination qu'inspire ce tristement légendaire Jack L'Éventreur. Depuis plus d'une centaine d'années, ce personnage occupe une place de choix dans la littérature scientifique et, surtout, dans la fiction. Les ouvrages concernant la découverte de son identité sont innombrables. Pourtant, huit années avant ces meurtres, un tueur de même nature opérait dans les rues de Boston au Massachusetts. Il ne tuait pas des prostituées, ne communiquait pas avec la police et ne provoqua ainsi aucune chasse à l'homme. Néanmoins, Jesse Pomeroy a commis des meurtres dont les victimes, au nombre de 27, étaient de jeunes enfants mâles. À 18 ans,

¹⁷Le suspect est alors le docteur Pedachenko.

catalogué de tueur homosexuel. il ne gagna guère la notoriété de Jack L'Éventreur qui, lui, s'acharna sur des femmes (Wilson, 1969 : 203-205).

La fascination envers les meurtriers sériels ne serait donc pas générale. Si un homme était sexuellement excité par la lecture d'une œuvre ou par une séquence d'un film où un tueur en série homosexuel ou pédophile était impliqué, il serait immédiatement qualifié de pervers, mais cela ne semble pas être le cas pour celui qui se délecte de films ou de romans sur les tueurs en série qui agressent les femmes, bien au contraire (Brownmiller, 1976 : 355-357).

2.1.2. La littérature et les films.

Bon nombre d'auteurs se sont inspiré de cas vécus pour façonner leurs personnages (Duclos, 1994). Ils tentent même de proposer à leur manière, une explication relative au cas présenté et qui, de plus, est souvent unique en son genre. La psychologie criminelle est alors de mise pour expliquer ce phénomène. Il en résulte parfois une déformation de la réalité, tel Ellery Queen, le fameux détective, qui nous propose un polar mettant en vedette des héros légendaires.

Ellery Queen (1968), le romancier, oppose Sherlock Holmes à Jack L'Éventreur. Un récit captivant qui implique deux détectives du roman policier, Queen et Holmes. Cette aventure propose un questionnement sur la facilité avec laquelle se déplaçait le meurtrier dans Whitechapel. La première « théorie » est qu'il était en fait une femme. Les femmes

s'encre-tuent dans une arène où la vierge affronte la putain, le verdict étant la mort de la putain. Une théorie se démarquant certes des précédentes, mais qui nous propose davantage un récit nous dirigeant vers une seconde « théorie », celle de l'identité du présumé meurtrier. Pour qu'il puisse errer librement dans Whitechapel, un quartier ouvrier, insalubre, et y sortir maculé de sang sans être remarqué, une seule solution s'impose, ce meurtrier appartenait à la bourgeoisie. Doté d'une cape, il pouvait dissimuler son arme et les reliquats de son crime. Son apparence ne soulevait aucune interrogation car, croyance populaire oblige, seul un barbare ou un dément pouvait commettre de telles atrocités. Élémentaire mon cher Watson!

Sous un autre aspect, les romanciers s'inspirent des caractéristiques des multicides sériels afin d'édifier et d'orienter leurs histoires. À ce titre nous retrouvons David Hunter avec *Homicide Game* tenant son inspiration de la tristement cause du *Green River Killer* de Seattle. De nouveau, ces pseudos cas vécus nous proposent une nouvelle interprétation de la réalité sociale, dressant le tueur en monstre. Il faut bien réhabiliter ces assassins par la démence, tel un loup-garou se métamorphosant en prédateur le moment venu (Duclos, 1994 : 70).

Les contes pour enfant abondent de scénarios où l'on y meurt à profusion. À l'occasion, les contes pour enfants font places à la terreur cauchemardesque des tueurs en série. Le Maréchal français Gilles de Raies, un meurtrier du XV^e siècle, a inspiré de nombreux contes. Il serait un descendant de Barbe-Bleu dit-on, quoique ce dernier ne tuait

pas les enfants comme de Raies, mais les femmes. Il a bien fallu réhabiliter Barbe-Bleu, afin de le rendre plus acceptable aux bonnes mœurs populaires (Brownmiller, 1976 : 354). Dans le cas de de Raies, on croirait plus précisément avoir recours à l'ogre, au marchand de sable ou au « Bonhomme sept heures », comme quoi la nuit ne fait pas qu'apporter des conseils, elle est traumatisante et elle emporte aussi les enfants (Reouen, 1974 : 325).

La terreur d'être une victime d'un étranger restreint le champ d'action des enfants. Cet étranger qui invite les petits enfants à prendre des bonbons¹⁸, à une session d'enregistrement en studio¹⁹ ou à tout autres prétextes, comme regarder de la pornographie²⁰.

Enfin, selon Duclos (1994 : 51-55) ces pseudos récits alimenteraient l'animosité envers ces « monstres » par l'exagération de la violence et de leur démente.

2.1.2.1 La littérature pseudo-scientifique.

D'autres auteurs se sont tournés vers la fascination pour les cas vécus. Dès lors, des journalistes des affaires criminelles deviennent des biographes et tentent de découvrir la vérité, de faire la lumière sur une affaire.

La fascination scientifique est généralement accompagnée d'une tentative d'explication et les auteurs possèdent leurs propres théories (Duclos, 1994 : 64). Certains d'entre eux entreprennent de relater les faits, mais dérivent rapidement vers une explication

¹⁸ C'est notamment le cas du meurtrier de Houston, Dean A. Corll.

¹⁹ Le meurtrier en série de jeunes noirs d'Atlanta, Wayne Williams.

²⁰ Ce sont les cas de John Wayne Gacy à Chicago et Jeffrey Dahmer à Milwaukee.

interminable, citant des théories psychologiques, psychiatriques, afin d'expliquer le « cas » et qui, de plus, est toujours unique²¹. Bon nombre de ces ouvrages, de même que de nombreux films, sont consacrés aux tueurs en série. De plus, de nouvelles collections sur les meurtriers viennent de faire leur apparition. Il s'agit des collections *Dossier Meurtre*²² et *Crimes et enquêtes*²³. On y illustre les itinéraires de certains meurtriers. Les auteurs sont des journalistes œuvrant dans le milieu des affaires criminelles. Ils ont interviewé les meurtriers ou leurs proches afin de reconstituer leurs vies. Ces études de cas relèvent cependant du spectaculaire. Néanmoins, elles ont la précieuse qualité de contenir des informations sociologiques et elles constituent une des sources de notre base empirique. Les autres sources sont les encyclopédies et les dictionnaires. Il y a ceux de Newton (1988), de Segrave (1994) et de Reouen (1974) ainsi que l'ensemble des informations qui sont transmises sur les différentes études de Wilson (1969), de Levin et Fox (1985), de Leyton (1986), de Caputi (1987), de Cameron et Frazer (1987), de Ressler et al. (1988), de Holmes et DeBurger (1989), de Egger (1990), de Wilson et Seaman (1990), de Hickey (1991) et de plusieurs autres.

Une grande majorité des tueurs en série possèdent leurs propres biographies. Elles relatent leur enfance, mettent l'accent sur les points soulevés par la psychologie²⁴ criminelle (Caputi, 1987: 64) et décrivent avec rigueur et moult détails les séries de meurtres. Dans ces

²¹C'est le cas des explications sur Edmund Kemper III qui nous sont fournies par Leyton (1986 : 57 - 72)

²²Aux Éditions Malcom inc

²³Aux Éditions J'ai Lu

²⁴Ils mettent l'accent sur les difficultés relationnelles des meurtriers avec un des parents, le plus souvent la mère, la torture des animaux ou des enfants du voisinage et l'immense rejet de la part de la société ce qui les contraint à l'isolement.

biographies d'horreur, nous retrouvons Edwouard Gein, L'Étrangleur de Boston, Larry Eyler, Ted Bundy, « *The Candy Man* », « *The Hillside Strangler* » qui étaient deux, Harvey Carrigan, Jeffrey Dahmer, « *The I-5 Killer* » et plusieurs autres dont David Berkowitz, dit le « *Son of Sam* ». Ce qui semble fasciner le public des films et des œuvres concernant les meurtriers en série, c'est l'attraction hypnotisante exercée par ce médium. Tel un vautour attendant la visite de la mort pour se rassasier, les tueurs en série sont peints comme des êtres éprouvant une extase démentielle à infliger la mort, comblant ainsi leurs plaisirs démoniaques. Il s'agit d'une lutte inégale entre Vénus et Mars sur un terrain contaminé par le sexisme et le racisme. C'est l'angoisse de la mort liée aux joies de l'orgasme. Les victimes sont savamment enjôlées par un magnétisme dominateur qui attend le moment propice pour se ruer avec fureur sur l'innocente colombe, soumise à satiété à un sadisme solennel (le mot a son importance). L'assassin déploie cette fureur à jouir par tous les raffinements de la perversion. Sur son passage, il engendre la mort et laisse des semences de souffrances pour les proches des victimes et, de pair avec elles, pour l'humanité tout entière. Les adeptes de ces « attractions fatales » sont en nombre croissant. Les nombreuses biographies font foi de cette attirance pour ce genre de phénomène.

2.1.2.2 Les films.

Cette fascination ne date pas d'aujourd'hui. Depuis la fin du XIX^e siècle, avec l'entrée en scène de Jack L'Éventreur, les tueurs en série connaissent une grande popularité.

Le mythe du tueur calculateur tuant ses victimes pour composer une gamme de musique (le film *L'Homme de Janvier*), ou habitant les rêves des enfants (*Freddy*), fait partie de notre imaginaire collectif. Cependant, l'étendue de la commercialisation des films²⁵ et des romans impliquant des tueurs en série connaît une telle croissance qu'il est impossible d'en chiffrer l'ampleur. Certains des multicides sériels inspirent l'imaginaire cinématographique²⁶ tel, Edwouard Gein ayant servi d'inspiration pour les films *Psycho* et *Le Silence des agneaux*. Certains films relatent les événements et décrivent les meurtres ou le procès. Nous avons *The Atlanta Child Murderer* relatant le procès de Wayne Williams; *The Deliberated Stranger*; pour Ted Bundy et bien d'autres. Oliver Stone, avec *Tueurs nés* (1994), effectue une excellente parodie de cette fascination médiatique envers les tueurs en série.

La fascination se retrouve également dans la musique. À ce titre, on retrouve les Rollings Stones qui ont fait une ode à l'Étrangleur de Boston avec « *Midnight Rambler* » (Brownmiller, 1976 : 359). Sous une toute autre forme, les noms de tueurs en série célèbres apparaissent sur des cartes pour collectionneurs, où leurs « exploits » sont relatés, leurs noms glorifiés. Par contre, les noms des tueurs d'enfants, tels Wayne Williams, Dean Corll,

²⁵Voici une liste non exhaustive : *The Luger* (1926) ; *Shadow of a Doubt* (1943) ; *Arsenic and Old Lace* (1944) ; *And there than Were None* (1945) ; *The Bad Seed* (1956) ; *Psycho* (1961) ; *The List of Adrian Messenger* (1963) ; *The Boston Strangler* (1968) ; *No Way To Treat a Lady* (1968) ; *Ten Rillington Place* ; (1971) ; *Frenzy* (1972) ; *Time After Time* (1979) ; *Dressed to Kill* (1980) ; *Curtains* (1983) ; *Tightrope* (1984) ; *The Deliberate Stranger* (1986) ; *Strip to Kill* (1987) ; *Jack's Back* (1988) (Wilson, 1991 : 198 et Caputi, 1987 : 14-32)

²⁶ Concernant ce sujet, Denis Duclos (1994 : 19) effectue une très bonne analyse des auteurs s'inspirant des meurtres en série ou des caractéristiques des tueurs. Les descriptions méticuleuses de scènes de violence fascinent le public. Cette fascination serait une expression de la barbarité guerrière, une expression signifiant « une réactivation d'un mythe de passage initiatique entre la sauvagerie et la civilité ».

John Joubert et plusieurs autres ne sont pas adulés, mais méprisés. Ces meurtriers ne reçoivent guère le même traitement que les meurtriers dont les victimes étaient des femmes. La fascination n'a de regard que pour les crimes contre les femmes et, plus récemment, pour les femmes tuant des hommes²⁷.

Sur le petit écran, la transformation de personnalité qui est certes la plus connue est certainement celle du docteur Jekyll et de monsieur Hyde (Ressler, 1993 : 41). La fascination s'inspire régulièrement de cette transformation pour illustrer la démence de ces « monstres ». Le jour, les meurtriers sont peints comme des employés modèles alors qu'à la nuit tombante, ils se métamorphosent en prédateurs sexuels. En quête de proie, ils parcourent les rues, ou les autoroutes, afin de rassasier leurs démences. Le FBI a fait une théorie de cette tactique, que nous allons aborder dans les phases du meurtre en série.

Nous observons une tendance pénétrant l'univers des jeux. Les jeux vidéo mettant en vedette des tueurs en série font une entrée contestée dans le monde de l'arcade et du vidéo. Dans l'un de ces jeux, vous êtes un policier sur la piste d'un meurtrier en série, dans un autre, vous êtes un meurtrier en série qui assassinent des bébés ou vous kidnapez des femmes. Ces jeux marquent certainement un point tournant dans la « popularité » grandissante envers les meurtriers en série.

²⁷ À ce sujet, nous retrouvons, entre autres, *Basic Instinct*, *Serial Mom*.

2.1.3. La presse.

La presse se délecte d'une série meurtrière. Elle est le médium par excellence de l'information véhiculée entre le public et la police, car elle est à la recherche de la vérité ou cherche à rendre sensationnelle une série meurtrière (Duclos, 1994 : 38-39). En de rares occasions, le meurtrier communique avec les médias. Ce qui ne constitue pas une règle, mais plutôt une exception, le meurtrier ayant plutôt tendance à suivre l'enquête par le biais des journaux (Ressler, 1993 : 146).

Parfois, la presse nuit aux opérations policières en proposant de fausses pistes ou en dévoilant des indices que les policiers considèrent secrets (Wilson, 1991 : 207). La presse a parfois tendance à amplifier un fait plutôt qu'un autre afin de faire mousser leurs ventes ou leurs auditoires (Wilson, 1991 : 207).

Même si les multicides sériels ne représentent qu'un fragment des crimes violents, leur traitement médiatique dans les quotidiens américains sont monnaies courantes. L'échantillon de cette recherche révèle que 82% des multicides sériels ont connu une forme ou une autre de publicité. Cette frénésie médiatique est souvent l'objet de vives critiques. Les médias sont critiqués car on soutient qu'ils encouragent, bien inconsciemment il faut leur concéder cela, la reproduction copie conforme de meurtres en série (Levin et Fox, 1985 : 22). C'est le syndrome de « plus on en parle, plus il y en a ». Cette approche est souvent préconisée pour l'explication des hausses de suicides. Les théoriciens favorisant cette approche, expriment le souhait de censurer les crimes des catégories sexuelles afin d'éviter la reproduction copie conforme des *modus operandi*. Au Canada, il semblerait que cette

tendance soit très prisée, ce qui pourrait probablement expliquer l'interdiction de publication dans la cause Karla Homolka.

Les meurtres ne sont pas tous traités de la même manière. Alors que les crimes envers les femmes fascinent par l'ampleur de la barbarie et du sadisme, les meurtres d'enfants engendrent la haine et le désir de vengeance sur le « lâche²⁸ » meurtrier. Par contre, les meurtres homosexuels²⁹, ou à caractère « racial³⁰ », engendrent de l'indifférence. Cependant, lorsque la presse prend un intérêt personnel à une affaire, la police aussi y prend un intérêt personnel, et vice versa (Brownmiller, 1976 : 138).

La fascination médiatique renvoie également au fait de savoir quelle sera l'apparence physique du « monstre » qui terrorise la population. Cette attention médiatique envers les meurtriers en série vient raffermir l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes (Wilson et Seaman, 1990 : 137-138). Certains de ces tueurs en série ont acquis une célébrité qui ferait l'envie de bien des vedettes de cinéma. Ils deviennent des célébrités car tout un chacun désire connaître leurs pensées (Leyton, 1986 : 10). Ils sont présents aux différents « *Talk Show* » (Holmes et Holmes, 1994 : 40). Leurs vies, médiocres et banales, prennent les voies du rêve américain et se dirigent vers la célébrité. On leur accorde ce qu'ils n'ont jamais eu, une reconnaissance sociale sans borne. Cette fascination prend rapidement les tournures

²⁸ Robert K. Ressler (1993 : 21) utilise ce terme pour désigner John J. Joubert, un tueur d'enfants, alors qu'il est vivement fasciné par les meurtres de Williams Heirens (Ressler, 1993 : 57), un tueur de femmes.

²⁹ Le cas typique est celui de Larry Eyler décrit par Gera-Lind Kolarik (1994).

³⁰ Les meurtres de Wayne Williams en 1980 n'ont soulevé l'attention des policiers que tardivement. Les victimes étaient des enfants noirs et la Géorgie est un des principaux bastions de la ségrégation noire et de luttes « raciales ». À Washington cette fois, le cas d'Albert Fish en 1934 laissa écouler peu d'encre si on omet la question du cannibalisme.

d'une glorification. Celle-ci a un effet immédiat sur les rapports entre les hommes et les femmes. Elle glorifie l'homme et rend victime la femme (Caputi, 1987 : 158).

Les poèmes du tueur en série David Berkowitz, « *Son of Sam* », ont été publiés à la une des grands quotidiens new-yorkais. Ces poèmes ont contribué à mousser la vente de ces journaux de plus de 50%. Considérant l'ampleur de la demande pour ce genre de littérature, l'État de New York a passé une loi empêchant les criminels de recevoir des recettes en vendant leurs histoires de vie ou toutes autres formes de créations (Hickey, 1991 : 173).

2.1.4. Le FBI.

Le FBI a fait sa renommée par la qualité de ses services. Par contre, la qualité de ses statistiques laisse parfois à désirer. Pour illustrer les hausses des meurtres, le FBI utilise la méthode de calcul du « *Crime Clock* ». Cette technique permet d'établir un ratio entre les meurtres et les minutes. En 1980, il y a eu un meurtre à toutes les 23 minutes comparativement à un meurtre à toutes les 43 minutes pour 1933 (Wilson, 1991 : 184). De cette manière, il nous apparaît que le ratio des meurtres sur les minutes a presque doublé. Cependant, cette méthode de calcul passe sous silence un facteur important, celui de la démographie.

En 1933, le FBI enregistrait 12 124 meurtres pour une population de près de 125 millions alors qu'en 1980, il y a eu 23 044 meurtres pour 225 millions d'habitants (Wilson, 1991 : 184). Le ratio entre les meurtres et la population est de près de un sur dix mille dans

les deux cas. Cette méthode de calcul indique une stabilité dans les meurtres sans accroissement réel, même s'il y a une augmentation en nombre. Il faut donc lever une interrogation sur l'utilisation de ces statistiques. Les statistiques criminelles reflètent, entre autres, les idéologies professionnelles des opérateurs du système pénal (Robert, 1977). Elles sont toutefois inadéquates pour notre recherche. C'est pourquoi il est important que cette recherche possède une base empirique qui lui soit propre afin d'édifier des statistiques en conformité avec l'objet de la recherche, même si les données recueillies sont de type secondaire.

Le questionnement sur l'accroissement réel se pose également dans le cas des multicides sériels. Nous répétons ce même exercice dans le troisième chapitre. Leyton (1986) et Hickey (1991) suggèrent qu'il y a eu une augmentation des meurtres en série, mais il y a-t-il eu un accroissement réel ?

Nos données recensées indiquent une montée spectaculaire des arrestations de meurtriers en série en 1984. Cette date correspond avec la mise sur pied du VICAP. A-t-on fait plus d'arrestations afin de justifier la mise sur pied de ce programme ou est-ce une simple coïncidence ? Advenant la présence d'une relation, ceci indiquerait que l'accroissement des multicides sériels peut être sujet à des biais, étant en lien avec les priorités et l'efficacité des corps policiers. Quoi qu'il en soit, les arrestations sont aussi spectaculaires que la série de meurtres. Les policiers traquent un prédateur sexuel qui se moque impudiquement d'eux. Le chasseur devient alors le chassé (Duclos, 1994 : 33).

Lorsqu'il est arrêté, les policiers reçoivent des décorations, tel des chasseurs, pour leurs prises. Effectuer l'arrestation d'un meurtrier en série est un signe suprême de compétence. Cette arrestation classe le policier dans la catégorie de « supers agents ». Il ne va pas sans dire que la compétition est très forte à l'intérieur des corps policiers, mais également entre les différents corps policiers (Duclos, 1994 : 12).

Lors de l'arrestation de Henri Lee Lucas, les policiers croyaient bien avoir sous la main le plus grand meurtrier de tous les temps. Des policiers de différents États rassemblèrent tous leurs meurtres irrésolus et les présentèrent à Lucas (Ressler, 1993 : 231). Ce meurtrier « confessa » plus de 600 meurtres. Il passa tout près d'une année complète à voyager en jet privé afin de comparaître devant les cours de plusieurs États (Wilson, 1991 : 205). Pour chaque « confession », il recevait deux cartouches de cigarettes et un lait frappé aux fraises, aux frais des contribuables, en plus d'éviter la peine de mort (Wilson, 1991 : 205). Pour ceux qui croyaient avoir capturé le plus grand meurtrier de tous les temps, ils ont certainement attrapé le plus grand arnaqueur de tous les temps (Ressler, 1993 : 233). Lorsque le pot aux roses a été mis à nu et que Lucas était en attente de la peine de mort, il a nié catégoriquement toute implication dans ces meurtres (Ressler, 1993 : 233). En réalité, Lucas a assassiné près de dix personnes, avec son complice Otis Toole (Ressler, 1993 : 233). Il a profité de la frénésie policière envers les meurtriers en série pour s'approprier des privilèges particuliers et un traitement de faveur.

2.1.5. Caputi et les romans policiers

Dans son analyse sur le meurtre en série *The Age of Sex Crime*, Caputi (1987 : 64) nous livre une excellente analyse des romans et des films mettant en vedette des tueurs en série.

Selon Caputi, il y a toujours une référence à Jack L'Éventreur, le père spirituel, qui a commencé une tradition des crimes des catégories sexuelles. Ensuite, le tueur en série correspond régulièrement avec la presse où il nargue la police qui lui a octroyé un pseudonyme.

Caputi spécifie que les romans s'inspirent régulièrement des théories psychologiques (Caputi, 1987 : 66-67). Or, la mère, ou une autre personnalité féminine de la famille, est à blâmer pour la série de meurtres, pour les abus psychologiques ou physiques qu'a subis le meurtrier dans son enfance. Ce blâme, et la responsabilité de la mort des victimes, reposent sur les victimes elles-mêmes, tel que le prétend le tueur, mentionne Caputi.

Toujours selon Caputi, le meurtrier en série poursuit une lutte acharnée contre l'ensemble de la population féminine, les punissant pour leur sexualité, leurs prétendues agressions contre les hommes, leurs revendications féministes, ou pour tout ce qu'il prétend être inhérent aux « perversités » de la nature féminine. Enfin, elle spécifie qu'une affinité grandissante se construit entre le meurtrier et les policiers. Ces derniers peuvent ainsi prévoir les agissements du premier. Cette sensation se fait plus pressante lorsque le

meurtrier commence à terroriser la femme ou la famille du policier ou du journaliste, qui sont fortement impliquées dans cette cause.

Ces caractéristiques sont un modèle type. Les romans ne les possèdent pas tous. Toutefois, ils proposent un regard sur les explications possibles des multicides sériels et façonnent les perceptions du sens commun.

2.1.6. La fascination scientifique.

Les scientifiques se proposent de trouver la défaillance afin d'instaurer un modèle d'intervention ainsi qu'un modèle de prévention en vue de réduire la fréquence des séries de meurtres. Cette tentative de compréhension en est une de réflexion sur l'espèce humaine et vise, de près ou de loin, à répondre au mystère que pose le meurtre en série et à découvrir l'anomalie qui en est la cause. En 1984, lorsqu'un tueur de masse, James Oliver Huberty, a fait irruption dans un restaurant de restauration rapide pour y abattre 21 Mexicains, les autorités policières ont demandé que le cerveau de ce tueur soit analysé³¹(Leyton, 1986 : 19). Comble de malheur, l'autopsie n'a révélé aucune difformité cervicale. C'est alors que l'on fit appel à des psychiatres et à des psychologues, afin de trouver l'irrégularité dont souffrait, il le fallait bien, cet homme fou, cela va de soit. La famille fut blâmée. L'absentéisme du père, la surprotection par la mère, mais aucune analyse du racisme même si 21 Mexicains, « ces voleurs de jobs », furent ses proies (Leyton, 1986 : 19).

³¹ Le même exercice a été pratiqué sur le cerveau de Leonard Lake, mais aucune anomalie n'a pu être découverte (Hickey, 1991 : 197).

Les théories relèguent les tueurs en série dans la folie, ils sont presque tous des cas psychiatriques (Norris, 1990), soit de paranoïa ou de schizophrénie ou ils sombrent carrément dans la démence en s'autodésignant des anges de Satan³². Avec les années, la fascination pour les tueurs en série a pris une proportion quasi épidémique (Duclos, 1994). Nous avons constaté que le nombre de multicides sériels a explosé à partir des années 1970, (annexe B), et l'on peut confirmer que les études sur ce sujet ont connu le même sort. Pour n'en citer que quelques unes : Colin Wilson (1969), James A. Brussel (1969), Levin et Fox (1985), Egger (1985), Elliot Leyton (1986), Caputi, 1987), Cameron et Frazer, (1987), Ressler et al. (1988), Jenkins (1988; 1989) et Holmes et DeBurger (1989).

Face à de tels types de meurtres, la personne commettant ces actes d'atrocités se doit d'être considérée dans un état de démence. Au début des années 60, les chercheurs se sont intéressés à la génétique. Ils y ont découvert qu'un certain nombre de criminels possédaient le gène XYY, un gène qui, prétendument, prédisposait à la violence (Sears, 1990 : 113-114). L'honneur de l'humain est donc sauvé, les criminels sont définitivement anormaux. Mais par la suite de nouvelles analyses ont révélé que les résultats avaient été un peu enjolivés (Cameron et Frazer, 1987 : 79). En conséquence, très peu de ces meurtriers avaient ce type de gènes. Même qu'une partie de la population civile américaine était porteuse de ce gène et n'avait guère de prédisposition à la violence (Wilson, 1991 : 211).

³² Le cas de Donald Harvey.

Suite à ce constat, les chercheurs se sont tournés vers la psychologie criminelle. Au début, elle devait déterminer si les accusés étaient aptes à subir leurs procès ou s'ils devaient être internés. Par la suite, le FBI débuta les études sur le profilage psychologique, une technique permettant aux policiers d'établir une liste de certains critères pouvant faciliter la résolution d'une enquête (Ressler, 1993). La majorité des typologies théoriques s'inspirent de celles du FBI, notamment celles de Egger (1988), de Wilson et Seaman, (1990), de Hickey (1991). Bref, de manière générale, le phénomène des multicides sériels est un mystère qui est loin d'être résolu et nous pouvons constater que les théories du FBI occupent une place de choix au sein des explications des multicides sériels.

Malgré toute cette fascination, il est parfois difficile d'admettre une réalité incontournable, celle que les meurtriers en série sont des êtres humains. Ils écrivent de la poésie, mangent, ont chaud, ont froid, bref ils vibrent au rythme de leurs actions humaines et ... inhumaines. Ils peuvent avoir de bonnes relations avec leurs voisins, avec leurs collègues de travail, même avoir une vie de famille et être de très bons pères³³. L'horreur de ces meurtres ne doit pas nous faire oublier qu'ils sont des êtres humains, qu'ils agissent et réfléchissent en être humain. Le meurtre en série serait le propre de l'être humain car aucune race animale ne tue massivement de ses semblables, sauf le rat, mais nous y reviendrons.

³³ L'exemple d'Albert DeSalvo est révélateur à ce niveau.

2.2 Définitions et théories

Malgré l'expansion rapide du nombre de multicides sériels, les connaissances sur ce sujet étaient très restreintes. Depuis 1984, la littérature a connu une explosion relative à cette croissance. Les experts de tout acabit tentent de donner une explication de ce phénomène. Des journalistes ayant écrit une biographie sur un des tueurs, se plongent dans une profonde analyse psychiatrique pour aboutir à des conclusions des plus farfelues. D'autres auteurs ne font pas de distinctions entre tueur de masse et tueur en série (Brussel, 1969; Wilson, 1969; Levin et Fox, 1985; Leyton, 1983; 1986). Cependant, ces deux types de multicides ont des caractéristiques qui sont très distinctes.

2.2.1. Distinctions terminologiques et définitions.

Malheureusement, la littérature ne distingue pas toujours les meurtriers en série et les meurtriers de masse. Il me paraît heuristiquement fécond d'effectuer une telle distinction. Nous serons à même de constater les différences entre ces formes peu communes de multicides.

2.2.2. Les distinctions entre tueurs en série et tueurs de masse.

Nous pouvons distinguer un multicide d'un multicide sériel par la façon d'opérer, par la façon d'infliger la mort et par le choix des victimes. Un multicide est présent

lorsqu'une personne tue plusieurs personnes dans un court laps de temps, rarement plus que quelques heures³⁴. Un multicide sériel se distingue par le *modus operandi*. Il consiste en une personne qui commet plusieurs meurtres, mais rarement plus d'une victime par événement.

Le tueur de masse inflige la mort par les armes à feu ou par l'utilisation d'explosifs. Par contre, le tueur en série prend un malin plaisir à donner la mort par strangulation, par des méthodes impliquant le corps à corps ou par empoisonnement. En dernier lieu, le choix des victimes dans le cas des tueurs de masse est davantage aléatoire, mais il arrive parfois que les victimes soient choisies en fonction de leur sexe³⁵ ou de leur « race³⁶ ». En opposition, le choix des victimes des multicides en série comporte des particularités renvoyant à des traits physiques bien déterminés, notamment le sexe et la « race ».

Le tueur de masse possède une caractéristique qui lui est propre. Son acte est souvent un fait de vengeance clairement identifié dont les motifs laissent présager un crime dont les revendications sont « socio-politiques ». Par contre, le tueur en série possède des motifs qui lui sont propres. Il tue des femmes pour se sentir « super mâle³⁷ », pour se libérer ou se venger de « l'emprise³⁸ » de sa mère, pour « sauver³⁹ » la planète ou

³⁴ Nous pouvons citer à titre d'exemple le cas de Marc Lépine.

³⁵ Nous faisons référence à l'événement de la Polytechnique.

³⁶ Nous faisons référence au cas de Huberty déjà présenté auparavant.

³⁷ Le cas de Ted Bundy.

³⁸ Le cas d'Albert DeSalvo présenté par Brussel (1969).

³⁹ Le cas d'Hebert William Mullin.

pour rechercher la domination et le pouvoir que lui procurera la puissance de jouer à Dieu, c'est-à-dire d'avoir la liberté de choisir le moment où sa victime entrera dans les noirceurs éternelles. Ces tueurs sont redoutables car ils sont difficilement repérables, leurs actes étant perpétrés contre des personnes étrangères à leur environnement immédiat. Alors que les enquêtes policières commencent toujours par regarder dans les relations immédiates des victimes, le tueur en série est rarement connu de ses victimes.

Nous retrouvons une zone intermédiaire qui se situe entre les multicides et les multicides en série. Elle se désigne sous le vocable de « *spree killing*⁴⁰ » qui désigne une personne qui commet plusieurs meurtres répartis sur quelques jours. Le meilleur exemple est Charles Starkweather qui commisit dix meurtres en cinq jours (Newton, 1988 : 312). Un festival de meurtres qui se situe entre les multicides et les multicides en série, la période d'abstention entre les meurtres étant de courte durée.

2.2.3. Les définitions.

Un multicide en série est un phénomène complexe qui revêt plusieurs aspects. La tentative de conceptualiser les différentes composantes s'en retrouve affectée. Nous devons donc distinguer les caractéristiques des multicides sériels et celles des meurtriers.

⁴⁰ « Spree » est du slang anglais. Il est donc difficile de trouver un équivalent en français. La traduction désigne une activité qui fait fi des restrictions sociales étant soumise à des motivations personnelles. Dans ce cas-ci, l'expression renvoie à une folie meurtrière incontrôlable.

Par le fait même, il ne peut y avoir de multicide sans victimes. Nous porterons donc une attention particulière à la relation qui existe entre le meurtrier et ses victimes.

La définition du multicide sériel ne fait pas l'unanimité. Pour certains, l'élément économique doit être exclu alors que pour d'autres seuls les crimes des catégories sexuelles et « raciales » doivent être considérés. Cette limitation laisse peu de place aux multicides en série perpétrés par des femmes.

Le nombre de meurtres pose problème. Une série commence à deux, à trois, à six, ou à dix meurtres ? Et l'espace temps ? Quel doit être le laps de temps entre les meurtres ? Quelques heures, quelques jours ou quelques mois ?

Même la terminologie est au centre d'un certain litige. Pour les anglophones, les noms « *serial murder*, *mass murder*, *compulsive killer*, *serial killer*, *spree killing*, *multiple mass murder* » et bien d'autres, font tous parties du terme qui désigne les tueurs en série.

L'expression « meurtrier en série », inventé par Robert K. Ressler, provient de la distinction, qui a commencé à s'opérer dans les années 1970, avec la création du *Behavioral Science Unit* par le FBI, entre les meurtriers en série et les tueurs de masse. Les films à épisodes et les feuilletons connus sur l'appellation de « *serial* » en anglais ont inspiré son auteur. Depuis, la terminologie a pris diverses tangentes, tout comme les définitions d'ailleurs.

Les premières recherches désignent toutes formes de multicides sous le vocable de tueur de masse. Cependant, la croissance qu'a connue le phénomène du meurtre en série a obligé les autorités concernées à distinguer ces deux formes de multicides. Malgré la distinction effectuée, les définitions sont pour autant tout aussi ambiguës. En voici quelques exemples parmi les plus récentes.

La définition présentée par Sylverman et Kennedy (1993 : 126) illustre bien les premiers efforts de conceptualisation de ce phénomène : « *Serial killing ... is the killing of one (and occasionally more) people at a time and continuing the activity of killing individuals over a longer period of time.* »

Pour sa part, Jenkins (1988 : 2-3) identifie certaines caractéristiques des meurtres en série. D'abord, les meurtres sont répartis sur une certaine période de temps, avec des accalmies entre les meurtres et ce, pour un minimum de quatre victimes. L'activité meurtrière ne doit pas inclure les tueurs de masse ou les tueurs à gages même s'ils possèdent des traits communs, tel le type de personnalité.

Enfin, Wayne Wilson (1991 : 193-194) présente cette définition, sans pour autant spécifier l'activité meurtrière :

The serial murderer involves a person who kills over an extended time period, with «cooling off» intervals between murders that may continue for days, weeks or months. This type of killer becomes more likely than the mass murderer to kill strangers, and to demonstrate mobility by appearing in scattered locations.

La définition la plus utilisée par le FBI est celle de Robert K. Ressler soit : une personne qui tue quatre personnes ou plus, avec accalmie entre les meurtres, dans des lieux et des circonstances différentes, mais selon un *modus operandi* similaire. Par ailleurs, les agents fédéraux disposent d'une classification pour faciliter les enquêtes. Les meurtriers sont classés en « tueur organisé » ou en « tueur désorganisé » (Ressler, 1993 : 135-157). Les catégories ne sont pas exhaustives même si elles possèdent des caractéristiques qui leur sont propres. Celles-ci sont basées sur des moyennes et ne font que dresser un portrait psychologique susceptible de ressembler au meurtrier.

Les définitions précédentes se concentrent sur le meurtrier. Les définitions suivantes concernent avant tout les multicides où les caractéristiques des victimes sont incluses.

D'abord, Steven A. Egger (1990 : 4) inclut certaines caractéristiques des victimes dans cette définition :

A serial murder occurs when one or more individuals (males, in most know cases) commit a second murder and/or subsequent murder; is relationshipless (no prior relationship between victim and attacker) ; is at a different time and has no apparent connection to the initial murder ; and is usually committed in a different geographical location. Further, the motive is not for material gain and is believed to be for the murderer's desire to have power over his victims. Victims may have symbolic value and are perceived to be prestigeless and in most instances are unable to defend themselves or alert others to their plight, or are perceived as powerless given their situation in time, place or status within their immediate surroundings (such as vagrants, prostitutes, migrant workers, homosexuals, missing children, and single and ofien elderly women).

Cette définition peut apparaître complète à certains égards. Cependant, elle ne tient pas compte des multicides sériels perpétrés par des femmes. Ces multicides sont principalement commis entre personnes vivant sous le même toit. La victime et la meurtrière se connaissent et il peut y avoir des motifs d'ordre financier.

Hickey (1991 : 8), s'inspirant de Egger (1985), inclut les meurtrières en série. Par le fait même, il souligne l'importance de s'attarder sur les liens entre les victimes:

In essence serial murderers should include any offenders, male or female, who kill over time. Most researchers agree that serial killers have a minimum of 3-4 victims. Usually there is a pattern in their killing that may be associated with the types of victims selected or the method or motives of the killing. This includes murderers who, on repeated basis, kill within the confines of their own home, such as woman who poisons several husbands, children, or elderly people in order to collect insurance. In addition, serial murderers include those men and women who operate within the confines of a city or state or even travel through several states as they seek out victims. Consequently, some victims have a personal relationship with their killers and others do not, and some victims are killed for pleasure and some merely for gain. Of greatest importance for a research perspective is the linkage of common factors among the victims-for example, as Egger (1985 : 3) observed, «victims place or status within their immediate surroundings (such as vagrants, prostitutes, migrant workers, homosexuals, missing children, and single and often elderly women)».

Cette définition est sans aucun doute des plus complètes. Cependant, l'auteur omet d'exclure les meurtres commis pendant les périodes de guerres ainsi que les meurtres commis par des tueurs à gages ou par des organisations criminelles, ce que préconise Jenkins (1988). Alors que Hickey (1991) considère qu'il y a multicide sériel à partir du troisième ou quatrième meurtres, Egger (1990) le considère à partir du second meurtre.

La définition que nous allons préconiser pour cette recherche s'inspire des définitions antérieures. La liste des multicides sériels est compilée selon les paramètres de cette définition. Cette liste se retrouve en annexe (annexe B).

Nous désignons les multicides sériels par *tout individu meurtrier, peu importe le sexe, qui commet un second meurtre, seul ou avec l'aide d'un ou de plusieurs complices, dans un lieu ou un temps différent du premier meurtre et suivit d'une période d'abstention entre les meurtres et échelonnée sur quelques jours. Cette définition doit exclure les tueurs à gages, les meurtres commis par des organisations criminelles et les meurtres perpétrés sous les drapeaux ou pendant une rébellion. En dernier lieu, les meurtres commis lors de cambriolages ne doivent pas être considérés. Les multicides doivent exclure aussi les meurtres effectués sous l'égide d'une quelconque organisation (notamment le KKK et Murder Inc⁴¹).*

2.3. Le monopole du FBI.

Le *Behavioral Sciences Unit* du FBI, en raison du NCAVC et le VICAP, est le lieu par excellence où toutes les données sur les crimes violents sont recensées, dont celles sur les multicides sériels. Elles le sont à partir du questionnaire du VICAP élaboré par Robert K. Ressler et son équipe dans les années 1980. Ils ont interviewé de nombreux meurtriers en série qui purgent leurs peines d'emprisonnement.

⁴¹ « Murder Inc » est une entreprise regroupant des tueurs à gages et qui sont responsables de plusieurs meurtres dans les années quarante.

Le VICAP regorge de données sur les *modus operandi* des tueurs en série et des descriptions détaillées sur les meurtres et les différentes violences qu'ont subies les victimes. De même, les détails précis sur la vie des meurtriers s'y retrouvent. Ces données ont toutefois certaines lacunes. Elles ne sont pas toutes disponibles et elles ont un penchant pour les enquêtes criminelles, soit pour la résolution de crimes, soit pour le profilage psychologique. Le profilage psychologique est une technique qui permet aux policiers enquêtant sur une série de meurtres d'établir un portrait-robot-psychologique, et parfois certains traits physiques, afin d'orienter leur recherche.

Nous pouvons noter que ces données tout comme ces explications sont fortement imprégnées par la psychologie. Nous y retrouvons un penchant freudien avec l'application du concept du complexe d'œdipe (Macdonald, 1961). Ces théoriciens font porter l'odieux des crimes à la mère. Lorsqu'il y a une arrestation d'un meurtrier, la mère devient la première suspecte et l'éducation qu'a reçu le meurtrier est étalée au grand jour (Wayne Wilson, 1991 : 194).

La majorité des données proviennent du FBI et elles sont donc un obstacle incontournable. Pourtant, la manière de les aborder peut diverger considérablement. Dans cette recherche, les données fournis par le FBI, les psychologues et les psychiatres seront analysées sous une nouvelle perspective. Nous les examinerons en mettant en évidence les rapports de domination dans la société.

2.4. Les typologies.

En tout temps, les personnes impliquées dans les recherches sur les multicides sériels ont effectué des typologies. Le FBI s'applique vivement dans cette aventure typologique afin de faciliter la compréhension de ce phénomène.

2.4.1. Le Behavioral Sciences Unit du FBI.

Le FBI s'est doté d'une typologie des meurtres en série suite à une étude comprenant 36 meurtriers. Ils ont identifié certaines caractéristiques que l'on retrouve dans les cas de multicides sériels. Ces typologies sont soulignées car elles sont une première tentative du genre.

Les caractéristiques dressent un portrait type du meurtrier comme un homme âgé entre 25 à 30 ans dont les victimes sont principalement des femmes. Les crimes sont perpétrés entre des personnes de la même race, de même statut et qui ne se connaissent pas ou peu. Il y a peu de variation géographique autour des meurtres (Holmes et DeBurger, 1989 : 21-24). De cette étude ressort également une typologie en quatre temps des types de meurtres. De même, une classification en deux catégories des types de meurtriers, soit les organisés et les désorganisés, est ajoutée afin de faciliter les enquêteurs dans leurs recherches. Ce sont des classifications réalisées en fonction de l'aide aux policiers.

Nous retrouvons quatre types de meurtriers soit le dominateur (pouvoir/contrôle), le missionnaire, l'hédoniste et le visionnaire.

Les visionnaires sont des meurtriers qui répondent aux appels de voix qui les dominent : « *This category includes those serial killers whose homicides are committed in response to "voices" or "vision" that demand that a person or category of persons be destroy* » (Holmes et DeBurger, 1989 : 21).

En second lieu, les meurtriers de type missionnaire divergent un peu du type visionnaire. Par contre, ils ont le sentiment de devoir enrayer une certaine catégorie de personnes : « *The mission-oriented serial killer typically has a conscious goal of eliminating a particular group or category of people.[...] Joseph Paul Franklin, on such a mission, killed as many as 12 young black males — all of whom had white female companions* » (Holmes et DeBurger, 1989 : 56).

Suite à une étude plus approfondie sur les multicides sériels incluant des meurtriers des deux sexes, Holmes (1989) introduit une seconde division de cette catégorie. Il s'agit des meurtriers en série de type missionnaire qui sont orientés vers le gain. Cette catégorie est introduite afin d'y inclure les meurtrières en série et de nombreux cas datant du début du siècle (Holmes, 1989 : 58).

Pour les deux premières catégories examinées, le meurtrier tend à s'attaquer à un certain type de personnes. Il s'agit de femmes, d'enfants, des Noirs, de gais ou de patients hospitalisés.

La troisième catégorie du FBI renvoie aux meurtriers hédonistes, qui sont en quête de plaisir. Nous pouvons déduire que cette catégorie renvoie aux crimes sexuels dont les

victimes sont des femmes, des enfants ou des gais et que les tueurs sont des Blancs. « *The hedonistic killer is basically oriented toward pleasure or thrill-seeking* » (Holmes et DeBurger, 1989 : 57).

Enfin, il est difficile d'entrevoir le meurtre sans qu'il y ait la présence d'une démonstration de pouvoir de la part de l'agresseur sur la victime. La catégorie suivante, celle du tueur qui recherche le pouvoir et le contrôle (Holmes et DeBurger, 1989 : 59), ne considère que ces deux caractéristiques.

Power/Control-Oriented Type : This type of serial killer derives profound satisfaction from the process of having complete life-or-death control over the victim.[...] The sexual aspects of murders committed by this type of killer are incidental, not central, to the killing. Rape, sodomy, or destruction of sexual anatomy, far from being erotic, are (sic) but expressions of power and control over the victim. Whether the victim is male or female, the brutality that often accompanies murders perpetrated by this type of killer will maximize and reinforce the perverted motives of power and control.

Tel que nous avons pu le constater, ces catégories sont érigées en fonction des motivations internes des meurtriers et les victimes ne sont pas considérées dans ces typologies. Lorsque l'on considère les victimes au sein des typologies, les victimes sont presque toujours des minorités sexuelles ou des minorités visibles alors que le meurtrier est un homme blanc dans 92% des cas.

Les auteurs de ces recherches ont dû répondre à diverses critiques. Une de celles-ci leur est adressée par les féministes qui soulèvent la constance voulant que les victimes soient principalement des personnes de groupes minoritaires. Holmes (1989 : 69) affirme

que les meurtriers ne peuvent se permettre le loisir de s'attaquer à plus fort qu'eux. Une attaque infructueuse aurait comme conséquence de les faire sortir de leur phase « schizoïde ». Ils auraient ainsi à confronter leurs méfaits dans l'action immédiate et non immédiate, tel lors d'un procès. Nous pouvons déduire qu'il y existe un mécanisme transitoire avant la phase meurtrière qui permet aux meurtriers d'évaluer les chances de réussites de leurs attaques.

Cette typologie est basée sur un échantillon 36 meurtriers en série, tous reconnus pour avoir commis des meurtres à caractères sexuels. Elle ne constitue pas un reflet de l'ensemble de la population des meurtres en séries. D'ailleurs, les femmes ne sont pas incluses dans cette typologie ou elles le sont tardivement. Holmes, introduit une cinquième catégorie afin que les meurtrières féminines soient incluses dans ses analyses. La typologie concernant les femmes affirme qu'elles sont soit complices soit meurtrières selon le FBI (Holmes et Holmes, 1994). Le FBI ne tient seulement compte que des agresseurs qui ont commis des actes sexuels. Leur échantillon n'est donc pas représentatif de la population globale des meurtriers en série.

2.4.2. Les typologies de Jenkins.

Dans une étude consacrée aux meurtres en série en Grande-Bretagne, Jenkins (1988) construit les catégories de crimes selon les caractéristiques des victimes. Elles se définissent sous les concepts de jeunes femmes, d'enfants, d'homosexuels, ainsi que par les gains

économiques dont peut bénéficier le tueur. Les meurtres sont commis presque en totalité par des hommes.

L'analyse de ces meurtriers révèle que la majorité ont torturé des animaux ou des enfants de leur voisinage lors de l'enfance. Ils sont des fanatiques du régime nazi, de la police et ils sont fanatiques des arts martiaux. Son étude révèle que la moitié des meurtriers a servi dans les forces armées ou dans la police et qu'ils ont un dossier criminel (Jenkins, 1988 : 8). Ces variables sont considérées dans notre collecte de données. Toutefois, leur présence est moins accentuée que dans l'étude de Jenkins (1988) sur les meurtriers en série de la Grande-Bretagne. Détenons-nous là une différenciation par pays des multicides sériels ?

En 1989, Jenkins récidive avec une étude sur les meurtres en série, mais portant sur les États-Unis de 1900 à 1939. Cette période correspond à de profondes mutations sociales englobant l'économie et les relations entre les « races ». De plus, dans cette étude, il souligne, ce que Hickey, (1990 : 54; 1991) semble approuver, le manque de recherche historique et le peu d'effort pour comprendre les réactions sociales (Jenkins, 1989 : 377 - 378). Cet aspect tient son importance eu regard des interprétations ambiguës des dernières années.

Au début du siècle, les États-Unis traversent une période intense d'hostilité raciale (Jenkins, 1989 : 388). Cette hostilité influence grandement les multicides sériels. Albert Fish a profité de cette période pour s'attaquer à des enfants noirs. Malgré le fait que leurs

disparitions étaient signalées, les forces policières ne leur accordaient aucune importance (Jenkins, 1989 : 389). Cette hostilité raciale n'impliquait pas seulement les Blancs et les Noirs, mais aussi les Noirs et les Italiens. Tel Loving Mitchell, un Noir, qui s'est attaqué à des commerçants italiens de la région de la Nouvelle-Orléans. Il a été abattu par un commerçant lors de sa dernière attaque. On chiffre à trente ses meurtres, mais il est possible que ce chiffre soit disproportionné compte tenu des préjugés de cette époque envers les Noirs, ces êtres que l'on disait prédisposés à la violence (Jenkins, 1989 : 388).

L'auteur propose une typologie des meurtres selon les moyens et les motifs utilisés. Les catégories sur les moyens (hache, poison et autres) ne sont toutefois pas pertinentes pour notre recherche. Par contre, les crimes des catégories sexuelles et les crimes ayant comme motif l'aspect économique ont été retenus. Les motifs économiques étaient les plus en vogue au début du siècle⁴² (Jenkins, 1989 : 382).

2.4.3. Les phases du meurtre en série.

Les phases du meurtre en série impliquent une catégorisation en cinq phases. Elles sont extraites de Holmes et Holmes (1994 : 106-109).

Tableau 1
Les phases du meurtre.

<i>Fantasme</i> →	<i>Poursuite</i> →	<i>Enlèvement</i> →	<i>Meurtre</i> →	<i>Disparition</i>
-------------------	--------------------	---------------------	------------------	--------------------

⁴² Ce fut le cas pour les meurtriers suivants : Joseph Briggen, Johann Hoch, Belle Gunness, Tillie Gurek, Billiy Golh, Raymond Lisemba, Anna Mary Hahn, Joseph P. Watson, Amy Archer Gilligan, Morris Bolder et Joe Ball.

La première phase, celle des fantasmes, en est une qui permet à l'agresseur de visionner mentalement son agression afin de la peaufiner. À maintes reprises, il va imaginer la scène du meurtre. Il alimentera ses fantasmes en consommant de la pornographie (Ressler et al., 1988; Prentky et al., 1989; Wilson et Seaman, 1990; Holmes, 1991; Holmes et Holmes, 1994).

La seconde phase impliquant la poursuite, va de pair avec les fantasmes. Alors que la présence des fantasmes devient omniprésente, la recherche d'une victime débute. Dès le moment où une victime potentielle est ciblée, une série de procédures mentales a lieu et le processus de dépersonnalisation de la victime s'amorce. Dès qu'il est enclenché, la victime n'a plus de mari, elle ne possède plus de famille et elle n'est plus un être humain, mais elle est chosifiée (Holmes et Holmes, 1994 : 107).

Selon Holmes et Holmes (1994 : 107), l'attaque ou l'enlèvement a lieu, dès que le processus de dépersonnalisation est parvenu à chosifier la victime. Cette phase possède de nombreuses variantes. L'enlèvement ou l'attaque peut être simple ou complexe, de courte ou de longue durée.

Le meurtre survient généralement suite à une attaque fructueuse. D'autre part, le meurtre est divisé en deux catégories, soit l'acte et la procédure. L'acte consiste en une action rapide afin que le meurtrier puisse prendre le contrôle de la situation dans un court délai. Cette tactique est identifiée sous le concept de meurtre-viol. Par contre, la procédure est une action qui est beaucoup plus lente. Un meurtrier qui se sent en contrôle

de la situation, où souvent ces meurtres sont très bien organisés, aura tendance à faire souffrir longuement la victime. Il s'agit du concept de viol-meurtre. Par ailleurs, les meurtriers, qui œuvrent dans le champ des crimes des catégories sexuelles, ont tendance à pratiquer l'ablation de certaines parties du corps, centrée plus précisément autour des organes génitaux (Holmes et Holmes, 1994 :108). Ce processus continue jusqu'à la disparition du cadavre, ou de ses restes.

Enfin, la disparition du cadavre est la phase finale et implique la manière dont les meurtriers se défont du cadavre. Cette phase indique aux policiers le type de meurtrier qui est en action. Le cadavre peut être retrouvé sur les lieux du crime, indiquant l'œuvre d'un meurtrier du type missionnaire ou visionnaire. Inversement, si le cadavre n'est pas sur les lieux du crime ou s'il a été manipulé après sa mort, cela révèle la présence d'un meurtrier davantage enclin à être du type hédoniste ou dominateur. Les meurtriers de ce dernier type déplacent les victimes afin de les amener dans un endroit propice où ils pourront agir en toute quiétude (Holmes et Holmes, 1994 : 109).

2.5. Les théories.

Les théories sont parfois interdépendantes. Elles ont été regroupées selon leurs thèmes. Les théories psychologiques ainsi que les théories biologiques et sociologiques sont examinées dans cette section.

2.5.1. Les mères dominatrices, les pères absents et les abus sexuels ou physiques.

La haine d'un des parents est à la base de l'explication des meurtres en série. Les théoriciens suggèrent que les meurtriers en série ont souvent des relations inhabituelles avec leur mère (Macdonald, 1961; Ressler et al., 1988; Egger, 1991 : 21). Les cas d'abus physiques et de cruauté mentale envers l'enfant par la mère sont notés par ces théoriciens (Brussel, 1969; Holmes, 1991; Norris, 1991; Ressler, 1993). Les mères dominatrices auraient « castré » les jeunes hommes et ils seraient incapables d'avoir des relations normales avec les femmes (Ressler et al., 1988 : 25). Cela renvoie à une conception freudienne de la sexualité. Dorénavant, pour se libérer de l'emprise de leur mère, les meurtriers en série tueraient des femmes qui les symboliseraient (Hale, 1994 : 21-22). Il s'agirait d'une thérapie individuelle effectuée par les voies du meurtre afin de se venger de l'humiliation qu'ils ont endurée, notamment les exemples de Lucas et de Kemper. D'autres auraient vécu une thérapie leur permettant de se libérer psychologiquement de l'emprise de leur mère et d'affirmer leur sexualité. Cette explication est fournie par Brussel (1969) lorsqu'il nous entretient d'Albert DeSalvo.

Ainsi, la mère porteuse de la vertu se transforme en une femme redoutable qui tient son enfant sous son emprise. Elle le terrorise, lui fait subir diverses formes d'humiliation et le rejette. Cette mère incarne maintenant le rôle d'une mère dominatrice (Ressler et al.,

1988 : 21). Le jeune enfant mâle, qui voit ces actions commises par la mère, incorpore ces visions et les généralise à l'ensemble de la population féminine.

Par contre Leyton (1986) s'oppose à cette théorie de la mère dominatrice. Pour ce dernier, la société ne permet pas à ces mâles de réaliser leurs ambitions sociales (Leyton, 1986 : 294). Le meurtre en série est en fait un choix de carrière qui leur permet de dépasser toute forme de frustrations sociales (Leyton, 1986 : 27). À l'occasion, cette croisade leur permet d'obtenir une considération sociale et un certain statut de célébrité (Leyton, 1986 : 10).

Toutefois, la mère est la première « coupable » dans une affaire de meurtre en série et les familles monoparentales se retrouvent sur la sellette comme l'une des causes de ce phénomène. Selon Leyton, (1986 : 292) les cas de meurtres en série sont plus fréquents dans les familles monoparentales, dans les familles dont la mère s'est marié trois fois et plus, dans les cas d'adoption et de naissance illégitime. Bref, dans les cas où le père est absent et où le rejeton est laissé pour compte dès sa naissance. Cette notion de rejet se continuera pendant l'adolescence, et à l'âge adulte, il n'hésitera pas à se faire justice et se venger de ces affronts.

John Macdonald (1961) identifie trois caractéristiques qui sont plus fréquentes chez les meurtriers en série. D'abord, ils ont, dans leurs enfances, des problèmes de contingences chroniques. Ils marquent ainsi une hostilité envers leurs mères en refusant de se plier aux exigences maternelles. Ensuite, ils deviennent pyromanes, les incendies procurent une

jouissance semblable à l'orgasme sexuel. Enfin, les futurs meurtriers en série ont une tendancieuse manie de torturer les animaux. Cette pratique les rend insensibles aux souffrances d'autrui. Par contre, Ressler et al. (1988) mentionnent que la cruauté envers les animaux n'est présente que chez le tiers des meurtriers. Enfin, le FBI posséderait une explication pour l'émergence de ce genre de phénomène, soit celle que nous pouvons désigner sous cette expression de « la théorie des dominos » (Valverne, 1989). Elle découle des différentes lectures des analyses des théoriciens du FBI et stipule qu'il y a une progression qui s'enchaîne et conduit inévitablement aux meurtres. À titre d'exemple, les meurtriers commenceraient par martyriser des animaux et des insectes en leur infligeant diverses tortures. Par la suite, ils s'en prennent à des poupées ou aux enfants du voisinage pour finalement aboutir à torturer, mutiler et tuer des femmes, des enfants et des minorités visibles. Toutefois, cette explication n'a rien de sociologique et n'explique pas pourquoi ce sont principalement des hommes les agresseurs et pourquoi les victimes sont principalement des minorités sexuelles et des minorités visibles.

2.5.1.1. Les abus sexuels inciteraient à tuer.

Les différentes formes d'abus sont maintes fois citées comme fondements causals de l'émergence de comportements violents et de certains désordres mentaux (Egger, 1988; Holmes et DeBurger, 1989; Magid et McKelvey, 1990; Norris, 1991). Plus précisément, ils incluent les désordres mentaux, notamment la schizophrénie (Brussel, 1969; Lunde, 1975).

le désordre de personnalités multiples et le trouble de personnalité « limite⁴³ » (Norris, 1988: 1990). Ce dernier possède les caractéristiques d'un menteur chronique, manipulateur, narcissique, antisocial (Hickey, 1991 : 230) et qui est incapable d'exprimer le moindre regret.

Lunde (1975) identifie les meurtriers comme des « schizoïdes paranoïaques ». Cette catégorie inclue les meurtriers qui ont des hallucinations auditives ou visuelles. Ces meurtriers commettent une série de meurtres afin de répondre à des appels de Dieu⁴⁴ ou pour arrêter des tremblements de terre⁴⁵. Ces cas de meurtres en série ne constituent qu'une infime partie de la totalité des multicides sériels. Les voix ou les hallucinations seraient davantage une source légitimant leurs actions qu'une cause de celles-ci.

L'utilisation du désordre de personnalités multiples pour expliquer les meurtres en série est hautement médiatisée, mais les cas sont quasi inexistants. Bien que le cas de Ken Bianchi soit parfois cité, il avait invoqué l'apparition de personnalités afin de protéger son complice (Angelo Buono) dans les meurtres (Hickey, 1991 : 43).

En revanche, le désordre de la personnalité « limite » est plus que représenté. En raison de sa caractéristique de menteur chronique, elle occupe une place de choix dans les explications scientifiques. Le meurtrier doit avoir recours à diverses supercheries afin d'entraîner sa victime dans un guet-apens. Cette personnalité est construite afin de dissimuler certains désavantages chez le meurtrier. À ce titre, nous retrouvons un complexe

⁴³ Traduction de l'anglais par l'auteur de « borderline ».

⁴⁴ Les cas de Kallinger et Carrigan.

⁴⁵ Le cas de Mullin.

d'infériorité envers les femmes et une pauvre estime de soi (Wilson et Seaman, 1990 : 137-138). Les meurtriers chercheraient à raffermir leur estime de soi en défiant la société (Wilson et Seaman, 1990 : 138).

Outre les problèmes psychologiques, certaines de ces personnes ont subi des formes d'abus les plus sévères. Il en résulte des problèmes neurologiques. Ces dysfonctions cérébrales sont abordées dans la section suivante.

2.5.2. L'aspect biologique.

Les théories biologiques sont maintes fois préconisées afin d'expliquer les comportements violents. La biologie criminelle s'est d'abord intéressée aux mensurations crâniennes des meurtriers afin d'évaluer le volume et la forme du cerveau. Ces chercheurs espéraient trouver une relation entre le volume et la forme et des prédispositions naturelles à l'activité criminelle, mais ce ne fut pas le cas (Duclos, 1994 : 13). Cependant, la passion pour le cerveau n'est certes pas disparu depuis ces jours. Maintenant, avec l'apport de la neurologie, les recherches se concentrent sur les neurotransmetteurs et ses composantes chimiques (Norris, 1990).

Lorsque la socialisation de l'enfant est adéquate, le développement du cerveau s'effectuerait normalement. Par contre, un dysfonctionnement neurologie aurait lieu lorsqu'il y a présence de formes d'abus, de rejet, d'humiliation, d'isolement ou de toutes autres situations traumatisantes susceptibles d'entraver le processus normal de socialisation

(Norris, 1990 : 220). De plus, même des blessures mineures pourraient avoir un impact significatif sur la perte de contrôle de leurs comportements violents (Norris, 1990 : 216).

Cette dysfonction cérébrale maintiendrait les personnes dans un état de demi-sommeil, tel un rêveur ambulant. À la différence du somnambule, les victimes de cet état d'esprit seraient fonctionnelles et pourraient participer aux événements dans le monde réel (Norris, 1990 : 217-218). Plusieurs individus se retrouveraient dans cet état second, mais peu commettrait des meurtres. Par contre, une fois que ce pas est franchi, ils développeraient une dépendance à l'acte et ils ne pourraient plus mettre un terme à cette activité meurtrière. « *The serial murderer, unlike the traditional criminal, is addicted to his passion. He is suffering from a desire that is terminal, not only for his numerous victims but also for himself. He is his ultimate victim* (Norris, 1990 : 213).

Selon Norris (1990 : 219), l'aspect sexuel est une réaction chimique première, le sexe étant relié à la reproduction. Ce qui pour Norris expliquerait la prédominance des meurtres en série dans les crimes des catégories sexuelles. De ce constat, nous pourrions déduire que les multicides sériels féminins seraient également orientés vers des meurtres de ces catégories. Or, ce n'est malheureusement pas le cas. Norris ne mentionne aucunement les crimes commis par des femmes. Par contre, il illustre le fondement de sa théorie en citant, à titre d'exemple, les cas de Ted Bundy et de John Wayne Gacy. Dans le premier cas, Bundy choisissait comme victimes des femmes qui ressemblaient à son ancienne fiancée afin de soulager son brûlant désir de vengeance, lui qui a déjà été humilié par l'une

de ces femmes. Dès lors, la confiance en sa belle apparence et son estime de soi venaient d'être mise à rude épreuve. Il désirait conquérir une de ces femmes pour se venger et les détruire, elles qui le rejetaient (Norris, 1990 : 218). Cette interprétation des meurtres en série de Bundy est totalement hypothétique, l'auteur ne donnant aucune preuve pour étayer sa théorie.

Les meurtres de la catégorie des crimes homosexuels, donc de nature sexuelle, sont obligatoirement interprétés de manière différente par Norris, n'étant pas reliés à la « reproduction ». L'auteur propose le cas de John Wayne Gacy dont les meurtres étaient une reconstitution d'un rêve dans lequel son père l'assassinait à cause de son « *lack of masculinity* » (Norris, 1990 : 218). Gacy étant dans un état de demi-sommeil, la présence des victimes dans sa demeure réveillait en lui ce terrible rêve. Les victimes interprétaient le rôle du jeune Gacy et la reconstitution, théâtrale, de ce rêve se terminait malheureusement par la mort des acteurs.

Les meurtriers en série se suicideraient rarement car ils auraient tendance à blâmer autrui pour les causes de leurs meurtres (Wilson et Seaman 1991 : 72), mais ils seraient eux-mêmes, leur victime ultime selon Norris (1990 : 213). Le blâme revient aux victimes ou sur les personnes qui ont été la cause des traumatismes infantiles des meurtriers. Enfin, la réaction chimique première du comportement sexuel humain pourrait peut-être expliquer la dynamique individuelle des meurtres des catégories sexuelles, mais n'explique en aucune

mesure les crimes racistes ni les crimes pour l'appât du gain. Cette thèse s'avère donc inadéquate.

2.5.3. Les crimes sataniques.

Les meurtres à connotations sataniques sont également parmi les théories soutenues mais non soutenables. Maury Terry (1989) soutient que l'on retrouve des actes de satanisme derrière plusieurs crimes violents aux États-Unis. La difficulté majeure, il en va de soi, c'est le nombre peu important de ce type de crimes. Il y a bien eu David Berkowitz qui prétendait répondre aux appels des démons pour justifier ses crimes. Cependant, quelques années plus tard, il convoqua la presse pour avouer la vérité. Il avait fabriqué ces rites sataniques afin de plaider l'aliénation mentale (Levin et Fox, 1985 : 197). L'aliénation mentale est souvent invoquée devant la cour, car les aveux sont facilement obtenus, mais elle est rarement retenue. Par contre, quelques cas⁴⁶ de satanisme sont mentionnés. Un de ceux-ci est Donald Harvey, un infirmier, qui tuait des patients afin de répondre à des rites de la Bible satanique. Il semble que le fait d'évoquer le satanisme par les meurtriers constitue un moyen de légitimer leurs actions, au même titre que les hallucinations auditives. Plus fondamentalement, la dynamique des meurtres en série de Harvey est celle d'une personne qui commet des crimes afin de se libérer de l'emprise de personnes à charge.

⁴⁶ Dont celui de Robin Getch.

En résumé, la thèse des crimes sataniques est difficilement soutenable même si les médias la mettent en évidence. Elle est régulièrement utilisée en dernière instance pour plaider l'aliénation mentale. Les accusés veulent ainsi éviter la prison ou la « *Old Sparky* », le surnom de la chaise électrique.

2.5.4. Les classes sociales et les multicides sériels.

Les théories sociologiques ont été négligées dans les études de ce phénomène sous prétexte que les praticiens de la loi n'arrivaient pas à les confirmer (Ressler et al., 1988 : 7). Si on omet les études effectuées depuis peu, les études précédentes se sont concentrées sur la sous-culture violente des conditions socio-économiques inférieures. (Ressler, 1988 : 7-8) et, par la suite, sur les différents concepts de victimes (Ressler et al., 1988 : 7).

Depuis, les théories sociologiques ont acquis une certaine renommée. Il est bon de mentionner que Wilson (1969) a entamé les études sur les déterminants sociaux en regardant l'influence de la littérature sur la philosophie meurtrière. Toutefois, ce fut Leyton (1983; 1986; 1990) qui marqua le point tournant en élaborant une théorie impliquant une analyse des classes sociales (1986 : 297).

Pour ce dernier, les meurtriers en série ont connu une mobilité sociale verticale descendante (c'est-à-dire une régression de leur situation actuelle en comparaison de leur situation d'origine), alors que leurs victimes proviennent de classes supérieures à eux. Pour

Ressler et al. (1988), les tueurs en série proviennent de la classe moyenne ou de la classe inférieure.

Sur sa constatation de la régression sociale, Leyton (1986) affirme que les meurtres en série sont une expression socio-politique (1986 : 294) de ce qu'on pourrait nommer « une lutte entre les classes » (Leyton, 1986 : 295 - 297). Un homme de bas statut cherche à assouvir une domination non comblée au travail par le biais d'une domination sur les femmes de la classe moyenne. Ces actes sont commis afin de se venger d'une société ne lui permettant pas de réaliser ses aspirations les plus profondes. L'hypothèse de Leyton se base sur des observations stipulant que depuis la fin des années quarante, la classe moyenne est surpeuplée et les postes si rattachant sont tous occupés. De ce fait, il y a moins de place pour les jeunes hommes moins talentueux. En conséquence, une proportion de ces hommes n'arriverait pas à exercer une domination sociale via la classe moyenne, se retrouvant dans des classes inférieures à celle-ci. La société les priverait ainsi de réaliser le rêve américain :

A proportion of these men — we can never know how large — began to fantasize about revenge; and a tiny, but ever increasing, percentage of them began to react to the frustration of their blocked social mobility by transforming their fantasies into a vengeful reality (Leyton, 1986 : 286).

Toutefois, la confusion règne concernant la provenance sociale des victimes entre Leyton et Hickey, portant un doute sur « la lutte entre les classes » de Leyton, mais ne vient pas contredire l'hypothèse de la régression sociale des meurtriers en série du premier. Les données recensées par Hickey (1991) tendent à contredire celles de Leyton sur la

provenance sociale des victimes. Alors que pour Leyton (1986 : 295) les victimes proviennent de classes moyennes et supérieures, selon Hickey (1991 : 148-150), les victimes dans les multicides sériels proviendraient plutôt de groupes marginalisés (prostitués, itinérants, fumeurs, auto-stoppeurs, patients hospitalisés). Les meurtriers proviendraient également de classes socio-économiques inférieures et possèdent peu d'éducation (Hickey, 1991 : 140).

La majorité des meurtriers provienne de foyers instables où la mère s'est marié trois fois ou plus (Leyton, 1986 : 292). Les meurtriers ont subi différentes formes de rejet ou d'humiliation en bas âge (Levin et Fox, 1985; Leyton, 1986, 1990; Wilson et Seaman, 1990; Hickey, 1991; Hale, 1994). De plus, ils connaissent une forme de régression sociale de leurs classes d'origine et ils sont principalement répartis dans les classes sociales de bas niveau ou moyenne-inférieure (Leyton, 1986, : 292). En conséquence, ils ont décidé d'organiser une lutte individuelle, para-politique, envers la société en s'attaquant aux femmes des classes supérieures ou de même statut qu'eux (Leyton, 1986 : 292).

Wilson et Seaman (1990 : 297) fondent leur hypothèse sur celle de Leyton. En effet, si la classe moyenne est surpeuplée alors il se produit un syndrome qu'ils identifient sous « *the overcrowded rat syndrome* ». De même, Hickey (1990 : 60) démontre l'existence d'une relation causale entre la densité de la population et le taux de multicides sériels. Toutefois, ce serait plus le caractère impersonnel des grands centres qui serait en cause (Hickey, 1991 : 57).

Selon les observations de Wilson et Seaman (1990 : 297), les meurtriers en série proviendraient de la classe moyenne et inférieure, des classes qui sont dites « surpeuplées ». Les enfants de ces classes seraient plus enclins à subir les effets de ce syndrome. Ce qui explique la prédominance des meurtriers dans ces classes. Toutefois, la présence de ce syndrome n'explique pas pour autant le fait que les meurtriers s'attaquent à des femmes. Étant donné que la cause du surpeuplement réside au sein de la classe moyenne, car les emplois sont tous occupés, en conséquence, les meurtriers devraient plutôt se concentrer à éliminer les travailleurs de ces classes, et non les femmes. Pour Leyton (1986 : 294), les femmes sont victimes de ces frustrations sociales des tueurs. La vengeance des meurtriers se caractériserait par « cents yeux pour un œil ». Ils se vengent des hommes en torturant, en violant et en assassinant leurs femmes, ce qui est une conception capitaliste et patriarcale des crimes sexuels renvoyant les femmes à un statut de propriété de l'homme. De plus, selon Wilson et Seaman (1990 : 2), les crimes sexuels ont lieu car c'est un homme qui perd le contrôle de ses pulsions sexuelles. Il est plus facile de perdre ce contrôle lorsqu'une frustration sociale intense est latente. La considération de ces pertes de contrôle diverge d'une explication d'un surpeuplement de la classe moyenne. En somme, les auteurs semblent effectuer une distinction entre le meurtre et l'aspect sexuel du meurtre. Ainsi, le surpeuplement est la cause du meurtre alors que l'aspect sexuel est engendré par la prétendue perte de contrôle. La différence entre cette thèse et les théories précédentes se situe dans la définition des crimes sexuels. Alors que plusieurs auteurs expliquent les crimes

sexuels par le fait qu'un homme a perdu le contrôle de ses pulsions sexuelles (Wilson et Seaman, 1990; Holmes, 1991; Ressler, 1993), nous les considérons comme un procédé conscient d'intimidation visant à humilier et dégrader les victimes (Brownmiller, 1976; Barry, 1982; Lewis et Clark, 1983; Baron et Straus, 1989). Ils constitueraient un moyen efficace permettant de maintenir les minorités sexuelles et les minorités visibles dans un état quasi constant de victime potentielle (Brownmiller, 1976 : 252-253). L'opération a pour objectif de raffermir l'idéologie dominante masculine (Caputi, 1987, 1990; Cameron et Frazer, 1987).

2.5.5. L'usage de matériel pornographique.

Nombre d'hommes consomment de la pornographie, ce fait est bien connu. Cependant, nous devons effectuer une distinction entre ces consommateurs et des meurtriers en séries. Ces derniers sont reconnus comme étant de GRANDS consommateurs de matériel pornographique. Toutefois, l'incidence de la pornographie sur les meurtres en série est un aspect qui demeure nébuleux. La pornographie est perçue comme un élément qui vient nourrir les fantasmes violents des meurtriers en série plutôt qu'une des causes de ces meurtres (Wilson et Seaman, 1990 : 43), où elle agit à titre de stimulateur sexuel. En ce qui concerne les fantasmes sexuels, aucune mention n'est faite concernant leurs provenances et leur élaboration. Par contre, les meurtres en série seraient une application de ces fantasmes sexuels. Holmes et Holmes (1994) ne mentionnent ni la provenance de ces fantasmes, ni

l'usage de la pornographie dans les crimes contre des minorités sexuelles, sauf dans les crimes homosexuels ou pédophiles.

Les fantasmes constituent un élément clé des meurtres en série (Prentky et al., 1989; Holmes et Holmes, 1994), comme nous avons pu le constater dans les phases du meurtre. Selon Ressler et al. (1988 : 24-25) la pornographie est consommée par 81% (25 cas sur 31) des meurtriers en série alors que les cas d'abus sexuel représentent 43% (12 cas sur 28) des cas. Ceux ayant subi des agressions sexuelles consomment de la pornographie dans 92% des cas. Par contre, l'abus sexuel est davantage considéré que la pornographie (Ressler et al., 1988 : 26) dans les explications des meurtres en série des catégories sexuelles. De plus, l'emphase est mise sur les relations inhabituelles des meurtriers avec leur mère (Ressler et al., 1988 : 27) plutôt que sur la consommation de matériel pornographique.

Toutefois, selon Hickey (1991 : 69), il peut y exister une relation entre la pornographie et les multicides sériels, car plusieurs meurtriers en consomment massivement et régulièrement. Cependant, les multicides sériels existent depuis plusieurs décennies alors que la consommation massive de matériel pornographique n'existe que depuis les années quarante. Or la nature des multicides sériels n'a-t-elle pas changée depuis ces années, passant de motifs économiques à des motifs sexuels ?

La consommation de matériel pornographique vient légitimer et renforcer l'oppression mâle, tel que le stipule Richard Poulin (1994 : 28) dans sa définition de la pornographie :

...une industrie et un commerce de la représentation génitalisée de la sexualité qui considère l'être humain, surtout les femmes et les enfants, comme des objets à exploiter et à manipuler sexuellement. C'est l'expression d'un rapport de force, d'un abus de pouvoir, et l'exaltation de la domination d'un être humain par un autre être humain. La pornographie représente l'expression du pouvoir mâle dans la sexualité.

La pornographie est un mécanisme idéologique de la domination systémique masculine. « *Cet univers idéologique masculin pornographique est régi par le concept de virilité, donc de puissance sexuelle, et de réussite sociale. Ces deux concepts renvoient à ceux de possession et de domination* » (Poulin, 1993 : 43). De plus, la femme « *... est aussi l'être qui prouve la virilité et le pouvoir masculin* » (Poulin, 1993 : 52). En ces temps où la virilité est un signe de masculinité, elle se doit d'être validée régulièrement afin que l'homme demeure homme. Plusieurs des hommes qui ont commis des meurtres en série contre des minorités sexuelles se sentaient exclus des manoeuvres de séduction. Pour ces derniers, l'absence de conquête féminine entraînait une remise en question de leur statut d'homme, de leur virilité et de leur sexualité. Cette misère sexuelle entraîne la consommation de matériel pornographique. À son tour, la pornographie raffermi les prémisses de la misère sexuelle. « *Harceler sexuellement, agresser et violer, tels sont les actes qui peuvent découler de la consommation d'objets sexuels, de marchandises déshumanisées, succédané à la misère sexuelle et affective* » (Poulin, 1993 : 55). Toujours selon Poulin (1994 : 53), « *il existe une corrélation directe entre la consommation de matériel pornographique et l'abus sexuel des enfants* », car l'agresseur utilise la

pornographie pour banaliser et rendre acceptable l'acte sexuel aux yeux des enfants. Dans ce cas-ci, la relation causale entre la pornographie et l'abus sexuel est une corrélation directe. Mais quand est-il dans le cas des multicides sériels ?

Au sein des cas de multicides sériels, nous pouvons observer que les meurtres ont pour mission de chosifier la femme en femme-objet, tel que décrit dans les phases du meurtre. Une manière d'agir qui consiste à rendre la femme infra humaine. Ce processus s'exerce afin que le meurtrier puisse réaliser, selon son bon loisir, ses fantasmes les plus pervers. La femme chosifiée porte en elle les caractéristiques de l'objet, telles que décrites par Rheims, cité par Baudrillard (1968 : 125) : « *L'objet, dit Maurice Rheims, est pour l'homme comme une sorte de chien insensible qui reçoit les caresses et les rend à sa manière, ou plutôt les renvoie comme un miroir fidèle non aux images réelles, mais aux images désirées.* » La femme devient un objet en concordance avec les fantasmes et les représentations mentales qu'en possède le meurtrier.

Dans certains cas, les meurtriers en série des catégories sexuelles utiliseraient de la pornographie maison afin de revivre leur crime. Il s'agit de « *snuff* », de la pornographie où les actrices meurent réellement⁴⁷.

⁴⁷ Nous pouvons citer les cas de Leonard Lake et Charles Ng, de Harvey Glatman et Dodd, entres autres. Au Canada, Bernardo pratiquait lui aussi le « snuff ».

2.5.6. *Les multicides sériels féminins.*

Les meurtres en série commis par des femmes ont inspiré quelques études tout au plus. Il y a bien Holmes et Holmes (1994) et Hickey (1991) qui leur ont consacré une étude. Cependant, Holmes et Holmes (1994) ne les différencient guère des multicides commis par les hommes et Hickey (1991) souligne le peu d'études et le manque d'intérêts accordés à ces multicides, même s'il souligne plusieurs cas. La typologie de Hickey (1991) est basée sur celle du FBI, mais il y introduit le concept de « *Team Killer* » (meurtre en équipe), afin d'y incorporer les meurtres dont les femmes s'avèrent être des complices⁴⁸.

Par contre, Segrave (1994) introduit une dynamique différente et enrichissante dans laquelle les multicides sériels féminins divergent de ceux commis par les hommes. Il mentionne que les femmes ne courent pas les rues à la recherche de proies, tels Gacy ou Bundy, où le sexe est une motivation première, même secondaire (Segrave, 1994: 5). Elles concentrent leurs meurtres en série autour de leur rôle socialement construit. Un construit qui les renvoie à des relations de subordination, telles que soins nourriciers et les services. Elles sont servantes, serveuses, cuisinières, infirmières etc. Les multicides sériels féminins semblent être une contestation de ces situations infériorisantes (Segrave, 1994 : 4). Ces dernières perçoivent le meurtre en série comme une occasion de se soustraire à la domination systémique masculine (Segrave, 1994: 4). En somme, la haine véhiculée envers

⁴⁸ Les cas de Carrol Bundy, Charlene Gallego, Mary Creighton, Sarah Northcott, Mary E Smith, Debra D. Brown et Faye Copeland, entre autres.

les hommes constituerait un motif beaucoup plus apparent que ne le laisseraient croire les observations premières (Segrave, 1994 : 4).

2.5.7. Les thèses féministes.

Une constatation importante ressort des recherches féministes et des données s'y rattachant. Elles mentionnent que la relation entre les meurtriers et les victimes est laissée pour compte de manière à ne s'attarder que sur les meurtriers (Cameron et Frazer, 1987). D'autre part, une analyse plus approfondie par Cameron et Frazer (1987 : 108-110) nous instruit que les meurtriers sont presque toujours de sexe masculin et que les victimes sont presque toujours du côté des minorités sociologiques. Ce terme désigne les minorités se retrouvant dans un rapport de domination systémique face à une élite blanche, mâle, hétérosexuelle et bourgeoise. De façon plus précise, les minorités sociologiques désignent les femmes, les enfants, les minorités visibles, les gais et les laissés - pour - compte dont les itinérants, les prostitués, etc..

Dans les recherches traditionnelles, on dénote que les catégories de genre et de pouvoir sont exclus. Pour leur part, les thèses féministes tentent de rétablir cette lacune en démontrant l'influence des valeurs patriarcales sur les multicides sériels. Les chercheurs traditionnels, au nom de l'objectivité, ont parfois tendances à écarter l'inégalité des sexes de leurs analyses. Il a été prouvé par Baron et Straus (1988) que dans les États où il existe un écart grandissant entre l'inégalité des sexes que les taux de viols sont beaucoup plus élevés.

En conséquence, les analyses traditionnelles épousent les valeurs patriarcales et fournissent, d'une certaine manière, des alibis aux défenseurs de ces meurtriers.

De nos jours, le meurtrier en série apparaît en tant que nouveau modèle de la domination systémique mâle (Walkkowitz, 1982; Caputi, 1990). Il s'avère un modèle dans le sens où il est perçu comme un être exceptionnel et il fascine. Toutefois, tel que souligné dans la section sur la fascination, ce ne sont pas tous les meurtriers qui obtiennent une célébrité. Ceux qui assassinent des enfants sont fortement réprimandés par la société en général. Même que dans les prisons, les meurtriers pédophiles subissent les foudres des prisonniers, allant de l'agression jusqu'au meurtre⁴⁹.

Les répercussions sociales de l'implication de ces meurtres sont soulignées. Selon Caputi (1990 : 14-32), les réactions des hommes à l'égard des meurtres en série semblent être une manière de rendre acceptable ou de banaliser l'horreur de ces meurtres. Les hommes instaurent un culte culturel envers les meurtriers en série par l'intermédiaire des différentes formes de fascination les entourant. Le meurtre en série et la fascination qu'il génère constitueraient des moyens d'assurer la perpétuation de la domination systémique mâle dans les sociétés patriarcales-capitalistes. Malheureusement, les études féministes sur les meurtres en série sont encore peu nombreuses.

⁴⁹ Au Québec, nous pouvons souligner le cas de Léopold Dion. Aux États-Unis, il y a le cas de Jeffrey Dahmer assassiné en 1994.

Conclusion

Nous pouvons retenir certains aspects qui soulèvent des critiques. D'abord, la typologie des femmes dans les catégories du FBI est basée sur le modèle des hommes. Cependant, selon Segrave (1994), les meurtres en série commis par des femmes divergent de ceux commis par des hommes. En second lieu, on n'examine guère l'influence des rapports de force dans la société sur les multicides sériels provoquant des omissions concernant notamment les questions de genre et de pouvoir dans ces types de meurtres (Caputi, 1987; Cameron et Frazer, 1987). De plus, un aspect important est négligé dans ces crimes. On considère les crimes des catégories sexuelles comme des pulsions incontrôlées, alors que c'est une forme d'abus de pouvoir (Caputi, 1987). En dernier lieu, sur le plan théorique, il est important de retenir l'approche historique de Jenkins (1989), la pénurie d'analyses de la relation entre l'agresseur et les victimes (Hickey, 1991), l'approche marxiste de Leyton (1986) et les approches féministes de Caputi (1987) et de Cameron et Frazer (1987).

Chapitre 3

La présentation des résultats et une explication sociologique

Nous vivons dans une société patriarcale et capitaliste, une société où il existe une domination systémique. Qui dit pouvoir dit également abus de pouvoir, et qui dit domination dit hiérarchisation des groupes au profit d'un groupe dominant. Cette société patriarcale implique une domination systémique des hommes sur les femmes, des hommes sur les enfants, d'un groupe ethnique sur d'autres groupes ethniques et finalement, des « vrais » hommes sur les « faux » hommes.

La misogynie, le phallocentrisme et le racisme sont tellement bien ancrés dans notre société que ceux-ci pénètrent la conduite de nombreux individus. Ces derniers agissent comme si ces notions étaient partie intégrante de leurs êtres. Conséquemment, les différentes formes d'abus de pouvoir envers les minorités sexuelles et les minorités visibles sont perçues comme naturelles, si ce n'est biologiques ; un déséquilibre qui semble inhérent au système patriarcal et capitaliste.

Pour ébaucher une explication, nous devons faire ressortir ce qui est commun autant dans la mise en scène des multicides sériels que chez les meurtriers eux-mêmes. Afin de parvenir à ce projet, aussi d'envergure soit-il, nous proposons de présenter en premier lieu les résultats les plus généraux. Il s'ensuivra les explications des diverses catégories de meurtres. Par la suite nous allons procéder à l'analyse des deux grandes

périodes historiques, celle de 1900 à 1939 et celle de 1940 à 1994 pour finalement aboutir au coeur même de cette analyse sociologique, sous l'approche du conflit social. À ce stade, nous allons analyser l'influence des classes sociales et de la pornographie sur les multicides sériels. Enfin, notre regard s'arrêtera sur des déterminants sociaux tels les antécédents judiciaires, les statuts civils et autres en ce genre.

3.1. La collecte de données et l'analyse des résultats.

Les données sont construites à partir d'une revue de la littérature. Dans plusieurs cas, bon nombre de tueurs n'ont pu être intégrés, leur cas n'ayant apporté peu d'écrits à leur sujet. Par contre, les données recueillies sont conformes à la grille de collecte de données qui se retrouve en annexe A.

Nous avons recensé 203 individus meurtriers. Les meurtriers recensés ont commis 2 meurtres ou plus dans un lieu ou un temps différent du premier meurtre. La période d'abstention entre les meurtres varie de quelques jours à une dizaine d'années. Toutefois, nous avons éprouvé quelques difficultés à ramasser l'ensemble des informations pertinentes. En conséquence, les échantillons dans les tableaux varient en fonction des données recueillies. La variance concernant les échantillons sera présentée dans chaque tableau afin d'éviter d'alourdir le texte.

Dans le recensement des meurtriers, on retrouve 82% d'hommes comparativement à 18% de femmes. Plus de 90% des meurtriers masculins sont des Blancs, contre 8.7% pour

les hommes noirs, dont quatre meurtriers pour un seul cas (*Death Angel Gang*), et 0,6% pour les Asiatiques⁵⁰. Toutes les femmes meurtrières sont de races blanches. D'ailleurs, Hickey (1991 : 133) tire passablement les mêmes conclusions en obtenant 85% d'hommes blancs et 13% d'hommes noirs.

Dans la société américaine, les Noirs représentent près de 25% de la population totale et on leur impute plus de la moitié de l'ensemble des crimes aux États-Unis (Wilson et Seaman, 1990). Cependant, ils sont sous-représentés comme meurtriers sériels. On les retrouve davantage sous une quelconque forme de victimes plutôt qu'agresseurs. Nous pouvons constater que la présence des hommes blancs est largement prépondérante alors que celle des hommes noirs est sous représentée. De plus, la présence des hommes blancs est plus prononcée lorsque comparée à la population totale de la société américaine. C'est sous ces observations qu'il nous est permis d'envisager que les multicides sériels puissent être une extension des rapports sociaux de domination.

L'âge moyen des meurtriers lors de leurs arrestations se situe à près de 34 ans. Le plus jeune a 17 ans et le plus âgé a 75 ans. Ils sont célibataires (49 cas) ou mariés (53 cas) et n'ont pas d'enfant (62 cas sur 94). Par ailleurs, la série de meurtres a une durée moyenne d'approximativement 5 ans, mais la plupart, dans 60% des cas, n'impliquent qu'une ou deux années. Enfin, la plus longue série se répartit sur une période de 34 ans.

⁵⁰ Il n'y a qu'un seul cas et il s'agit de Charles Ng.

Tableau 2
Les cas de multicides sériels et la densité de la population.

Décennies	Population	Nombre de cas connus	Cas sur population
1900	76 m.	5	1/15.2 m.
1920	105 m.	16	1/6.5 m.
1940	132 m.	7	1/18.8 m.
1960	205 m.	13	1/15.7 m.
1970	221 m.	50	1/4.4 m.
1980	227 m.	62	1/3.6 m.
1990 -1994	252 m.	13	NAP

m. = millions. Source : Jenkins (1989), Wilson (1991), Holmes, (1994), Atlas Mondial (1990).

Au plan des statistiques officielles, les multicides sériels ne cessent de croître et sont même plus fréquents dans les années 1980. De plus, nous pouvons constater que l'augmentation du phénomène des multicides sériels n'est pas en relation constante avec l'accroissement démographique. En comparant le phénomène à l'accroissement démographique (voir le tableau 2), on constate que l'accroissement des multicides sériels est plus important que l'accroissement démographique.

3.2. L'explication des catégories.

Au sein de cette section, nous présenterons les résultats de notre collecte de données dans les différentes catégories ainsi qu'une première explication des différents multicides sériels. Les catégories nous renvoient à différentes formes d'inégalités sexuelles, « raciales » et économiques qui existent dans la société américaine.

Les multicides sériels des catégories sexuelles ont commencé à être plus fréquents vers la fin des années quarante. La hausse s'est toutefois fait ressentir vers les années

soixante-dix. Parmi les crimes des catégories sexuelles, les femmes constituent plus de la moitié des victimes. L'autre moitié est répartie entre les enfants et les gais. En de rares occasions des hommes sont les victimes. Lorsqu'ils le sont, dans la majorité des cas, c'est dans les meurtres des catégories « homosexuel », « économique » ou « personne à charge » et dans quelques cas, les hommes sont assassinés afin que l'assassin puisse s'approprier la conjointe de ceux-ci.

3.2.1. Les meurtres de femmes.

À la fin des années soixante et dans les années soixante-dix, les mouvements féministes américains sont de plus en plus impliqués politiquement afin de contrer la discrimination sexuelle. Les revendications ont entraîné des changements de leurs conditions de vie pour une très grande partie de la population féminine. Pourtant, un paradoxe énorme existe au sein de la société américaine. D'une part, on modifie les considérations sociales à l'égard des femmes. On vise à enrayer une exclusion millénaire des femmes de l'espace public, de mettre un terme à une sorte de ségrégation sexuelle et d'apporter une valorisation au rôle social de femme. D'autre part, on chosifie son corps sexué par la pornographie, on le rend marchandise et marchandisable. Ces deux considérations ont certainement des répercussions importantes sur les femmes.

Les hommes apprennent à respecter les femmes, mais en même temps à les mépriser et à les dominer afin de pouvoir s'affirmer en tant qu'homme. Dans la pornographie, ils

affirment leur virilité essentiellement par la conquête et la domination de femmes (Poulin, 1993 : 52). Serait-il possible qu'à défaut de pouvoir prouver leur virilité et de pouvoir s'affirmer en tant qu'homme dominant et conquérant les femmes, certains hommes opteraient pour les multicides ?

Par la lecture du tableau 3, nous constatons que les meurtres de femmes sont le fait d'hommes blancs dans 64 cas sur 74. Ces observations soulève l'hypothèse que les multicides sériels pourraient être un procédé des hommes blancs leur permettant d'exercer une forme d'oppression sur les femmes. Nous observons toutefois que les femmes sont complices dans 5 cas dans les catégories des crimes sexuelles, soit 3 cas de meurtres contre des femmes et 2 cas de meurtres contre des enfants. Ces femmes participent à l'action meurtrière, mais sans leur partenaire, elles n'auraient peut-être pas commis de crimes de cette nature. Par contre, leurs présences viendraient rehausser la domination exercée par les meurtriers. Ces derniers peuvent, de cette manière, dominer leurs partenaires et dominer leurs victimes.

L'échantillon du tableau 3 comporte 33 valeurs manquantes, puisque 170 cas au lieu de 203 sont comptabilisés. La majorité des valeurs manquantes se retrouvent au niveau de la « race », car il arrive que l'appartenance « raciale » ne soit pas spécifiée dans la littérature. Également, dans 15 cas, les types de victimes ne sont pas désignés.

Tableau 3
Le sexe, la « race » et les catégories.

	femme	enfant	homosexuel	«race »	économiqu e	famille	personne à charge	Total
Hommes blancs	64	17	9	5	22	5	4	126
Hommes noirs	7	1	0	5	0	0	0	13
Femmes blanches	3	1	0	0	14	9	4	31
Femmes noires	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	74	19	9	10	36	14	8	N= 170

Sources des tableaux 3 à 8: Barthès (1994a 1994b), Bellemare (1984), Brownmiller (1976), Brussel (1969), Cameron (1987), Caputi (1987 : 1989 : 1990), Cauffiel (1992), Davis (1991), Duclos (1994), Efimiades (1993), Egger (1990), Elkind (1994), Frank (1968), Hickey (1991), Holmes (1989 : 1991 : 1994), Jenkins (1989), Klausner (1981), Kolarik (1993), Kund (1994), Levin (1985), Leyton (1986), Mandelsgerg (1994), Michaud (1994), Newton (1988), Olsen (1974), Ressler (1988 : 1993), Reouen (1974), Rule (1988 : 1993), Schaefer (1992), Schechter (1994), Sears (1991), Segrave (1992), Sream (1991), Verges (1992), Wilson (1969 : 1990) et Wilson W. (1991).

Les victimes de la catégorie « femme » proviennent de diverses classes sociales, mais cela reste à être clarifié. Certaines sont des prostituées, d'autres des étudiantes de niveau universitaire alors que d'autres occupent divers postes rémunérés. Elles semblent être des victimes parce qu'elles sont des femmes et non à cause de leurs esthétismes corporels. « *À un certain moment de ses confessions sans suite, DeSalvo s'était rebiffé quand on lui avait suggéré que considéré comme objet sexuel une femme de 75 ans (Ida Irga) était peut-être curieux.* » Il a simplement répondu : « *L'attrait n'a rien à voir avec ça. [...] C'était une femme* » (Brownmiller, 1976 : 247). Elles n'ont pas commis une imprudence quelconque pour être des victimes. Elles le sont à cause de leur sexe. De ce fait, les crimes de cette catégorie possèdent les atouts nous permettant de penser qu'ils puissent être des crimes « socio-politiques ».

En somme, les multicides sériels seraient des crimes contre les femmes, peu importe leur race, leur classe sociale et leur âge.

3.2.2. Les meurtres d'enfants.

Nous remarquons au tableau 3 que la majorité de meurtres de cette catégorie sont le fait d'hommes blancs (17 cas). L'enfant n'ayant pas encore atteint le stade de la puberté est « asexué », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de différence de perception entre un garçon ou une fille (Poulin, 1994 : 59 citant Florence Rush). En conséquence, ces types de multicides ne remettent pas en cause l'orientation sexuelle du meurtrier. Ces meurtres s'attaquent aux femmes par personne interposée considérant que dans notre société les enfants sont « féminisés ». Dans la pornographie, on octroie « une maturité sexuelle d'adultes » (Poulin, 1993 : 62) aux enfants et on infantilise les femmes. Cela semble aussi être le cas de ce type de meurtre.

En d'autres occasions, plusieurs meurtriers que l'on a identifiés comme des meurtriers homosexuels sont en fait des pédophiles, notamment les cas de Corll, Williams et Joubert, leurs victimes étant de jeunes enfants mâles. Il en résulte par ces faits, que la dynamique des multicides sériels de cette catégorie est la même que celle de la catégorie « femme ».

Les femmes commettant ces types de meurtres sont des complices. Tel Sarah Northcott qui a été complice dans l'assassinat de 21 enfants afin de permettre à son fils (Gordon) de se livrer à différents vices sexuels.

3.2.3. Les meurtres d'homosexuels.

Dans la majorité des meurtres d'homosexuels, tels ceux de Gacy et de Eyler, les principaux théoriciens ont diagnostiqué une homosexualité latente (Ressler, 1993 :107). Cependant, aucun d'entre eux ne s'est penché plus amplement sur ce que peut être l'homosexualité. D'ailleurs, leur affirmation pose de sérieux problèmes. Dans la société américaine, les gens considèrent l'homosexualité comme une situation hors norme, la norme étant, bien sûr, l'hétérosexualité. Mais sur quoi se base-t-on pour affirmer ce qui est hors norme? Est-ce la sodomie? Ted Bundy qui est reconnu comme étant un criminel ayant tué plus de 36 femmes, pratiquait la sodomie sur ses victimes (Rule, 1993). Cependant, personne n'a supposé qu'il était homosexuel ou qu'il vivait une homosexualité latente.

Comment est-il possible que des individus s'affichent comme homosexuels dans un monde où les préjugés vont bon train et qu'on leur refuse un avancement de carrière professionnelle à cause de leurs orientations sexuelles ? D'ailleurs, ils sont la cible des commérages. Ils sont harcelés, injuriés et, à l'occasion, battus par des « hommes ». De plus, ils font face aux injustices du système policier. Alors est-ce possible qu'un individu vive pleinement son homosexualité dans cette société patriarcale ? Enfin, même si l'on accepte très bien le fait qu'un individu soit gai, le mépris qu'il subit lui rappelle

constamment qu'être homosexuel pose problème dans cette société patriarcale. Son orientation sexuelle constitue une sorte d'insubordination face à la domination systémique des hommes, c'est-à-dire des « vrais hommes », sur les femmes.

Le fait de postuler que le meurtrier vit inadéquatement son homosexualité, ou qu'il vit une homosexualité latente, n'explique en rien la nature de ces crimes. La majorité de ces tueurs ont cependant une très grande crainte d'être perçus comme des homosexuels, d'être la cible de discriminations et de commérages.

Dans les multicides sériels les meurtriers ne s'identifient pas comme homosexuels mais identifient leurs victimes comme telles. À défaut d'être imaginatifs, ils ne font que parodier les rapports sexuels hétérosexuels, c'est-à-dire qu'ils sont dans le rôle actif car ils orchestrent l'action, alors que leurs victimes sont dans le rôle passif car elles subissent l'action (Brownmiller, 1976 : 317). Ils sont les dominants et leurs victimes, les dominées. Ils sont les « hommes authentiques » et *elles* sont les « hommes inauthentiques ». L'élimination de ces hommes « homosexuels » viendrait raffermir la terreur, le mépris et la haine envers les gais et les multicides sériels pourrait être des crimes « socio-politiques ».

3.2.4. Les meurtres contre la « race ».

Les multicides de la catégorie des crimes racistes semblent avoir la dynamique de crime « socio-politique » au sens où il y a la volonté ici de perpétuer la ségrégation raciale. Ce rapport de force entre les Blancs et les minorités visibles est au cœur du litige meurtrier. Ces multicides constituent 10 cas de notre échantillon et peuvent prendre diverses formes.

Le racisme infériorise l'Autre et rend légitime la domination systémique. Les tueurs en série qui commettent des crimes racistes sont porteurs de cette idéologie, possèdent les caractéristiques du citoyen du groupement majoritaire et dominant. Ils perpètrent ces crimes sans remords car ils alimentent les mécanismes de la domination systémique.

Ils arrivent à tuer, car ses victimes sont considérées comme inférieures, infra-humaines. Ces tueurs se permettent même de se nourrir de leurs victimes. C'est le cas, entre autres, d'Albert Fish, un Blanc accusé et condamné pour les meurtres de 15 enfants noirs en 1935. Les disparitions furent reportées aux autorités policières, mais ces dernières ont décidé de ne pas ouvrir d'enquête. Lorsque l'un des parents des victimes a reçu une lettre anonyme lui expliquant comment ce tueur avait fait cuire et avait mangé son enfant (Schechter, 1994 : 128-130), pour qui « *boire le sang de l'enfant et consommer sa chair avaient été associés au concept de la sainte communion* » (Schechter, 1994 : 287), les policiers ont ouvert une enquête. Dans notre société, les policiers sont imprégnés de l'idéologie du groupement majoritaire. Ce sont eux qui ont à décider si la plainte est fondée et s'il y a lieu d'ouvrir une enquête (Clark et Lewis, 1983 : 37-54).

Une autre forme de crime raciste est la « purification » de la race. Un exemple de cette forme de crime est Joseph P. Franklin dans les années 1970 qui a tué 12 hommes noirs fréquentant des femmes blanches (Holmes et DeBurger, 1989 : 56).

Les tueurs en série alimentent la ségrégation entre les races. Leur identité est imprégnée de la domination du système capitaliste de l'homme blanc hétérosexuel. Ils

agissent ainsi afin de raffermir cette domination systémique en croyant effectuer ces crimes en toute légitimité pour les besoins de la cause.

Une troisième forme de crime raciste est une tentative de vengeance contre l'oppression vécue par un groupe minoritaire. À titre d'exemple, nous retrouvons une série de meurtre où les meurtriers sont des Noirs et les victimes sont des personnes blanches assassinées en pleine rue. En 1974, quatre jeunes noirs ont assassiné quatorze personnes blanches afin de venger l'oppression dont leur groupe racial était victime (Newton, 1988 : 366).

En somme, on détient certainement un élément de preuve que les multicides sériels sont un procédé para-politique d'une lutte de pouvoir racial au sein de la société américaine. Ils peuvent aider le renforcement ou l'affaiblissement d'une domination systémique par la terreur.

3.2.5. Les meurtres de type économique.

Les multicides de la catégorie « économique » constituent 38 cas sur 170 cas de notre échantillon. Les hommes y sont majoritaires dans 22 cas. Cette catégorie représente 14% de toutes les catégories. Ces multicides sériels se retrouvent sous différents aspects. D'abord, le multicide est préconisé comme moyen d'enrichissement financier : un individu assassine son épouse (5 cas sur 38), son mari (7 cas sur 38) ou ses employé(e)s (6 cas sur 38). D'autres situations impliquent l'assassinat de différentes personnes afin de s'approprier leurs biens (13 cas sur 38), principalement des biens de nature monétaire. Pour eux, les

meurtres constituent un moyen de subsistance. Ils sont le fait d'hommes dans 12 cas. L'enrichissement est aussi pratiqué via le meurtre de personne à charge dans 4 cas sur 38, dont 3 cas sont le fait de femmes. Enfin, les personnes provenant de groupes marginalisés sur le plan économique se retrouvent la cible de multicides sériels dans 3 cas. Les meurtriers sont des hommes blancs désirant éliminer cette catégorie de personnes. En ces temps de coupures budgétaires, où le déficit ne cesse de s'accumuler et où les citoyens sont surtaxés, certaines personnes clament tout haut leur mécontentement de constater que certaines personnes abusent du système. Certains méprisent les assistés sociaux ou les itinérants, d'autres les harcèlent, mais quelques-uns les assassinent.

En définitive, les multicides sériels serait un moyen préconisé par certaines personnes pour atteindre le Grand Rêve américain (Hickey 1991 : 56). Ces multicides sériels semblent posséder la dynamique les plaçant dans les crimes « socio-politiques » en raison du désir apparent d'éliminer les moins nantis et d'accéder à une certaine notoriété sociale par l'enrichissement financier.

3.2.6. Les meurtres au sein de la famille.

Cette catégorie implique un individu assassinant des membres de sa famille pour des motifs ne relevant pas de nature économique. Ces meurtriers se débarrassent de leurs conjoints par le meurtre. De plus, certaines femmes se libèrent de l'emprise de la famille par la voie du meurtre de leurs enfants.

Dans cette catégorie, il est considéré qu'il existe un rapport de domination du mari sur la femme, l'homme étant toujours le pourvoyeur de la famille dans la majeure partie des foyers. Il en va de même pour la relation entre la mère et les enfants, l'éducation relève encore de la mère. De plus, ce sont les mères qui doivent le plus souvent consacrer de leur temps pour entretenir les enfants, créant de ce fait une relation assujettissante chez la mère auprès des enfants, et aussi auprès du mari.

Les meurtres d'enfants commis par des femmes ont une autre dynamique. Ils s'expliqueraient par le désir de ces femmes de mettre fin à une relation de dépendance, de se « libérer » de personnes à charge. Dans un des cas représentés, une femme (Marybeth Tinning) a tué 8 de ces 9 enfants sur une période de 14 ans. Dans ce cas, les meurtres rejoindraient la dynamique d'une femme cherchant un moyen de se soustraire à une situation de dépendance.

Nous observons que les crimes de cette catégorie sont majoritairement le fait de femmes, par contre, quelques hommes œuvrent aussi dans ce domaine. Ces constatations démontrent l'existence d'une relation entre l'action de commettre des meurtres et le fait de se soustraire d'une situation de dépendance. Il est possible d'en constater l'ampleur par le tableau 3, car 5 cas sont le fait d'hommes blancs et 8 cas sont commis par des femmes. Les meurtrières se libèrent ainsi d'une situation de dépendance par l'assassinat d'époux (7 cas sur 9) ou de frère et de soeur (1 cas sur 9). Par contre, les hommes assassinent leurs épouses

(3 cas sur 5), les membres de leur famille (1 cas sur 5) ou des membres de leur belle-famille (1 cas sur 5).

3.2.7. Les meurtres de personnes à charge.

Les multicides sériels de la catégorie de personnes à charge semble être une manière de se libérer d'une emprise culturelle, d'un rôle de subordination dans des rôles traditionnellement féminin, tel que décrit par Segrave (1994). Les individus meurtriers sont du personnel des soins de la santé désirant se soustraire de patients trop criards, trop exigeants ou simplement parce qu'ils encombre en demandant des soins. Ensuite, ce sont des meurtriers ayant la charge de personnes nécessitant des soins nourriciers, tel des bébés ou des vieillards. Ces meurtres auraient lieu afin de se défaire d'une situation de dépendance que demande les soins d'un invalide.

Pour cette catégorie, nous retrouvons 4 hommes blancs et 4 femmes. Les hommes œuvrent dans le domaine de la santé comme médecin (3 cas) ou infirmier, alors que les femmes sont des infirmières (2 cas) et une personne qui a la charge d'une maison de pension. Le dernier cas est une gardienne ayant assassiné des vieillards et des bébés.

En somme, nous observons que les femmes ont tendances à vouloir se libérer d'une situation infériorisante par la pratique du meurtre en série. Toutefois, quelques hommes pratiquent également cette forme de meurtre avec les mêmes caractéristiques que les femmes. Il est probable que la situation de dépendance soit davantage relié au statut de l'emploi qu'au sexe.

3.3. Les types de crimes avant et après 1940.

Le phénomène des multicides sériels des catégories « race » et « économique » est passablement stable pour la période de 1900 à 1939 en comparaison à la période de 1940 à 1994. On retrouve 3 cas avant 1940 dans la catégorie « race » contre 7 cas pour la période de 1940 à 1994. Par contre, de ces 7 cas, 4 sont l'œuvre de personnes de couleurs s'attaquant à des Blancs. En conséquence, les deux périodes sont égales en nombre, soit 3 chacune. D'une certaine manière, il est difficile de démontrer l'existence d'une telle relation car de nombreux cas de multicides sériels de cette catégorie demeurent inconnus. Pour cette recherche, nous n'avons pas considéré les meurtriers dont le type de victimes n'est pas connu (22 cas) et dont l'année d'arrestation ou de la fin des multicides n'est pas connue (5 cas).

Tableau 4
Les types de multicides sériels selon les périodes.

	femme	enfant	homosexuel	«race»	économique	famille	personne à charge	Total
1900-1939	5	5	0	3	16	4	1	36
1940-1994	72	16	10	7	22	6	7	140
TOTAL	77	21	10	10	38	14	8	N=176*

* Les données manquantes sont l'année dans 5 cas et le type de multicides dans 20 cas pour un total de 203 cas.

La lecture du tableau 4, nous permet d'observer une tendance statistique à la hausse. Par ailleurs, nous pouvons constater concernant les multicides de la catégorie « femme » qu'ils connaissent un accroissement phénoménal passant de 5 cas avant 1940 à 72 cas pour la seconde période. La période de 1940 à 1994 davantage marqué par des

perturbations entre les rapports de sexes. En conséquence, il existerait peut-être un lien entre les perturbations sociales et la fréquence de multicides sériels.

Enfin, nous avons observé que les multicides sériels féminins diffèrent selon les époques. Les femmes meurtrières en série avant 1940 se retrouvent davantage dans la catégorie des crimes économiques (7 cas), alors qu'après 1940 elles sont complices (5 cas) ou elles désirent se défaire d'une situation de dépendance (11 cas).

3.4. Les classes sociales ou le statut professionnel.

L'hypothèse de Leyton (1986 : 295-297) sur les comportements de la classe moyenne s'avère une piste des plus intéressantes. Pour ce dernier, le meurtrier vit une régression sociale vis-à-vis de sa classe d'origine. Sa soif de domination n'est donc pas assouvie dans son travail et son désir de réussite sociale provoque une lutte contre la société pour se venger de la dégradation de son statut social.

Les données entourant les statuts professionnels et les déterminants sociaux de cette recherche, telles que la classe sociale, l'origine sociale et la mobilité sociale servent à de mettre en relief « la lutte entre les classes », par laquelle un individu exerce une domination par le crime à défaut de le faire dans sa profession (Leyton, 1986 : 292).

D'abord, nous avons illustré la mobilité sociale des individus en comparant leurs emplois antérieurs avec leurs emplois occupés lors de leurs arrestations. La tâche fut ardue. Plusieurs de ces tueurs se sont retrouvés dans divers emplois, ce qui ne fait qu'augmenter

les difficultés de classifications. Afin de résoudre cette difficulté, les emplois ont été classés non selon leurs titres mais selon une typologie plus générale où le pouvoir est l'aspect central. En premier lieu, nous retrouvons les « sans emplois » (chômeurs, assistés sociaux ou vagabonds) que nous distinguons des « mères au foyer ». Le « monde interlope » (voleurs, souteneurs, fraudeurs) posent certaines difficultés car il nous est difficilement possible de savoir s'il y a ou non présence de pouvoir. Pour cette raison, nous avons décidé de l'exclure des analyses de cette recherche portant sur le statut professionnel. Par contre, le statut professionnel des prostituées est caractérisé par l'absence de pouvoir. Par la suite, les « emplois salariés » sont considérés, mais divisé en deux groupes distincts. Le premier englobe les « salariés sans pouvoir » regroupant les personnes dont la profession souligne l'absence de personnels sous leur charge. Le second groupe, « salariés avec pouvoir » inclut les personnes dont l'emploi les amène à exercer un pouvoir dans le cadre de leurs fonctions. Par la suite, les personnes de la classe moyenne (professions libérales) ainsi que les gens de la bourgeoisie (hommes d'affaires) ont été considérés comme d'autres catégories. Enfin, les personnes œuvrant dans le secteur des « forces de l'ordre » (policiers, militaires ou gardes de sécurité) forment la dernière catégorie. Cette catégorie considère la présence de diverses formes de pouvoir de leurs professions sur les citoyens.

Le tableau 5 indique la situation en emploi des meurtriers. D'abord, 14 cas sur 36 cas ont connu une stabilité de leurs statuts professionnels. Cette stabilité est soulignée par le caractère gras. Ensuite, une situation surprenante est que 10 cas sur 36 cas des individus ont

connu une amélioration de leur statut, telle qu'illustrée par le caractère en italique. Cependant, les meurtriers n'ont connu une baisse de statuts professionnels que dans 11 des 36 cas. La norme semble être que ces individus ont tendance à maintenir ou améliorer leurs statuts professionnels.

En résumé, les meurtriers ont tendance à demeurer dans le même statut professionnel ou l'améliorer. Par contre, une certaine partie d'entre eux connaissent une régression apparente de leurs statuts professionnels. Cependant, le tableau 5 n'illustre guère l'absence de l'exercice d'un pouvoir au sein de leurs professions actuelles, car les statuts majoritaires sont ceux des catégories des salariés sans pouvoir (18 cas sur 36). De plus, ils ont tendance à demeurer dans cette même catégorie ce qui peut-être susceptible de favoriser l'émergence de frustration.

Tableau 5
La mobilité sociale
(Emploi antérieur par emploi actuel).

emploi act. → emploi ant. ↓	sans emploi	Prostituées	ménagère	sal. s. pouvoir	sal. a. pouvoir	cl. moyenne	bourgeoisie	for. ordre	total
sans emploi	1	0	1	0	0	0	0	0	2
prostituées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ménagère	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sal. s. pouvoir	2	0	2	12	2	2	1	1	23
sal. a. pouvoir	0	0	0	0	0	0	0	0	0
cl. moyenne	0	0	0	1	0	0	1	0	2
bourgeoisie	0	0	0	1	0	0	0	0	1
for. ordre	0	0	0	4	0	2	1	1	8
TOTAL	3 cas	0 cas	3 cas	18 cas	2 cas	4 cas	3 cas	2 cas	N=36*

Légende: sans emploi, ménagère, sal. s. pouvoir = salarié (sans pouvoir), sal. a. pouvoir = salarié (avec pouvoir), cl. moyenne = classe moyenne, bourgeoisie, for. ordre = force de l'ordre.

* Les données sont manquantes dans 167 cas sur 203, c'est-à-dire que dans ces cas nous n'avons pu retrouver dans la littérature les emplois actuels et les emplois antérieurs.

Le tableau 6 illustre les statuts professionnels actuels en rapport avec les types de crimes effectués par les meurtriers. On remarque une concentration de crimes envers les femmes (43 cas sur 94). De plus, la grande majorité des crimes envers les femmes s'avèrent commis par des individus dont on dénote une absence de pouvoir au sein de leurs statuts professionnels actuels (28 cas sur 43).

En second viennent les crimes de la catégorie économique avec 21 cas sur 94, dont 12 cas sur 21 sont l'œuvre de meurtriers sans pouvoir. Enfin, nous observons que 60 cas sur 94 sont le fait d'individus dont les statuts professionnels font foi d'absence de pouvoir. Cette situation illustre que l'absence d'un exercice de pouvoir au sein d'une profession peut être l'un des nombreux facteurs favorisant l'émergence des multicides sériels.

Tableau 6
Les statuts professionnels et les types de crimes.

Emploi\crime	femme	enfant	homosexuel	«race»	économique	famille	personne à charge	total
sans emploi	12	2	0	0	1	1	1	17
prostituées	0	0	0	0	0	0	0	0
ménagère	0	1	0	0	1	2	0	4
sans pouvoir	16	3	1	1	10	3	5	39
avec pouvoir	4	1	1	0	4	0	0	10
cl. moyenne	5	0	1	1	2	2	2	13
bourgeoisie	2	0	0	0	1	0	0	3
for. ordre	4	1	1	0	2	0	0	8
TOTAL	43	8	4	2	21	8	8	94*

Légende: sans emploi, ménagère, interlope, sans pouvoir = salarié (sans pouvoir), avec pouvoir = salarié (avec pouvoir), cl. moyenne = classe moyenne, bourgeoisie, for. ordre = force de l'ordre.

* En ce qui concerne les 109 cas manquants sur 203, les données sur le statut professionnel n'ont pu être recensées dans 66 cas, alors que 21 cas sont du monde interlope étant exclus de cette recherche et 22 cas dont l'on ne connaît pas le type de multicides sériels.

En dernier lieu, nous avons considéré le statut professionnel des pères, lorsque ces données étaient disponibles, choses rares, afin d'illustrer la mobilité sociale verticale⁵¹. Le tableau 7 illustre la répartition des différents statuts professionnels par les pères et par les individus meurtriers. De cette manière, nous pouvons constater que les statuts professionnels où le pouvoir est absent (caractère gras) sont de 19 cas sur 33 chez les pères et de 27 cas sur 33 chez les meurtriers. Ces meurtriers ont donc connu une régression sociale vis-à-vis des statuts professionnels des pères. Toutefois, le statut des mères a posé certains problèmes. Le statut professionnel des mères est trop ambiguë pour être considéré dans cette analyse, en autres, une mère au foyer possède, en général, le même statut que le père (mari). De plus, trop de données sont manquantes, soit 20 données recencées sur une possibilité de 203.

Tableau 7
La mobilité sociale verticale.

Statuts professionnels	Pères	meurtriers
Sans emploi	4	8
Prostituées	0	0
Salariés (sans pouvoir)	15	19
Salariés (avec pouvoir)	3	2
Classe moyenne	4	2
Bourgeoisie	5	1
Forces de l'ordre	2	1
TOTAL	N=33	N=33

⁵¹ Par mobilité sociale verticale, on compare le statut professionnel actuel avec la situation d'origine, soit celle de la famille.

3.5. La pornographie et les multicides sériels.

Pour les soins de cette recherche, nous entendons par matériel pornographique toutes formes de matériels faisant la promotion d'une dégradation sexuelle d'un être humain par un autre être humain. Les revues et les films pornographiques, de même que les magazines policiers relatant avec grand éclat les meurtres à prédominance sexuelle, sont considérés pour les fins de cette recherche. Ces magazines offrent un avatar de méthodes meurtrières et de perversités de tout genre qui alimentent médiatement et immédiatement les fantasmes des individus.

D'une part, la consommation de matériel pornographique par les meurtriers se retrouve impliquée dans 79,7% (55 cas sur 69) de tous les types de multicides sériels. D'autre part, tous les meurtriers (51 cas sur 51) impliqués dans des meurtres envers des minorités sexuelles (femmes, enfants et gais) sont reconnus pour avoir consommé régulièrement et massivement une forme ou une autre de matériel pornographique. Ceux qui sont reconnus pour ne pas en avoir consommé se retrouvent dans les catégories de crimes de type économique, familiale ou de personne à charge, catégories où se retrouvent principalement les meurtrières.

Dans certains cas, il y en avait un amoncellement impressionnant de matériel pornographique dans le domicile du meurtrier⁵². À ce titre, Ressler (1993 : 149-150) cite le cas de Schaefer chez qui les policiers ont retrouvé « des piles de magazines pornographiques et de revues policières ». Il mentionne également le cas de Gacy où l'on a retrouvé près d'une centaine de revues et de films pornographies (Ressler, 1993 : 150 - 151). Enfin, il y a bien Bianchi, un des deux « meurtriers de la colline » à Los Angeles, chez qui l'on a retrouvé un amoncellement impressionnant de magazines et de films pornographiques accompagnés par un amas de sperme gisant sur le plancher (Wilson et Seaman, 1990).

Il est souvent considéré que la pornographie joue un rôle prépondérant et immédiat, lorsqu'il s'agit de crimes des catégories sexuelles impliquant des pédophiles ou des homosexuels. Dans les cas de Dahmer et de Gacy, les deux utilisaient du matériel pornographique pour banaliser l'acte sexuel devant leurs victimes et évaluer leurs réactions, avant de commettre leurs crimes. Cependant, lorsqu'il s'agit de crimes commis contre des femmes, le lien entre la pornographie et ces crimes n'est pas perçu de la même façon, comme dans les deux cas précédents. Peut-être est-ce que presque tous les hommes consomment cette pornographie et en conséquence, faire ce lien mettrait au banc d'accusation trop d'hommes. Mais ici, il est question de consommation massive et compulsive de pornographie. De plus, le rituel des crimes envers des femmes correspond

⁵² Les cas de Gacy, Dahmer, Joubert, Clark, Bundy, Schaefer, Berkowitch, Bianchi et Glatman, entre autres.

aux caractéristiques d'un certain matériel pornographique. D'ailleurs, les similarités entre l'idéologie pornographique et les crimes des catégories sexuelles sont frappantes.

D'une part, de nombreux rapprochements peuvent être constitués entre ces deux univers. En premier lieu, l'univers pornographique utilise la méthode des gros plans où les corps génitalisés des femmes sont offerts sous tous leurs angles et découpés (Poulin, 1993 : 59-60). De la même manière, les meurtres des catégories sexuelles impliquent le morcellement physique des corps de femmes (mutilations) où toutes les parties de leurs corps sont soumises à l'assaut sexuel.

D'autre part, les agressions sexuelles sont aussi parties prenantes de l'univers pornographique. Les corps des femmes sont soumis aux désirs de l'homme, à la prise de possession d'un corps sexué par un mâle qui mènera sa partenaire à l'apogée orgasmique par la pénétration pénienne subite. Si une femme refuse une relation, c'est pour mieux exciter. Elle se soumettra aux désirs de l'homme car ce refus implique un désir silencieux. Ce faux mythe pousse les hommes à négliger la volonté des femmes et elles sont contraintes à des relations sexuelles contre leur gré (Brownmiller, 1976 : 378). Le statut des femmes véhiculé par l'idéologie pornographique, les représente comme des nymphomanes, des êtres en constante demande de sexe, des « putes » en solde et toujours prêtes à se soumettre aux volontés d'un mâle puissant.

En dernière instance, les récits des aventures meurtrières se retrouvent parfois détaillés dans des revues pornographiques. Les revues tels *Hustler*, *Playboy* et *Penthouse*

ont publié les récits de Bianchi et Buono ainsi que de Bundy, entre autres (Caputi, 1987 : 127-157). La pornographie s'alimente de la perversité des multicides sériels des crimes des catégories sexuelles et s'alimente de la souffrance d'autrui afin d'alimenter les fantasmes des « supers mâles ».

Dans une recherche ultérieure, il serait intéressant de comparer les états où la pornographie se vend le mieux avec les États où les meurtres ont lieu. On pourrait déterminer si la consommation de matériel pornographique a une influence sur la fréquence des multicides sériels de la catégorie des crimes sexuels. À titre d'exemple, on pourrait comparer les données de Baron et Straus⁵³ (1988) sur les ventes de matériels pornographiques par État avec les données sur les meurtres en série par État recensées par Hickey (1991). Cette analyse permettrait probablement de mettre un terme aux spéculations entourant l'apport dévastateur de la pornographie sur les multicides sériels.

3.6. Les antécédents judiciaires.

Selon Leyton (1983 : 100), les meurtriers possèdent rarement des antécédents judiciaires les reliant à des déviances sexuelles, mais ils en ont qui les relient à des méfaits contre la propriété. Par contre, Hickey (1991 : 151) stipule que près de la moitié des meurtriers en série ont été incarcérés en prison ou internés dans un centre psychiatrique. De plus, le tiers ont des antécédents judiciaires de « déviances sexuelles ». Alors, les meurtriers en série sont-ils des récidivistes ?

⁵³ Ces auteurs ont démontré l'existence d'une relation entre les hauts taux de ventes de matériels pornographiques par État et les hauts taux de viols par État.

Cette question vaut la peine d'être entendue. Combien de fois un crime aurait pu être évité si le responsable avait été incarcéré comme sa peine le stipulait ? Nous ne le saurons probablement jamais. Cependant, s'il y a bien une chose que nous savons maintenant, c'est que 55 cas sur 74 cas sont reconnus pour avoir expérimenté une forme d'incarcération relative à un crime antérieur. Ils l'ont été dans trois endroits différents. D'abord, nous retrouvons bien entendu la prison ou le pénitencier à 60,8% (45 cas sur 74). Par la suite, viennent les hôpitaux psychiatriques à 10,8% (8 cas sur 74) et enfin les écoles de réformes pour délinquants juvéniles à 2,7% (2 cas sur 74) des cas. Il y a 19 cas qui ne s'applique pas, car ils n'ont reçu aucune peine pour leurs actes.

Est-ce que ces meurtriers commettent des meurtres en série afin d'éviter d'être identifiés par leurs victimes ? La réponse est catégoriquement négative. Ces meurtriers recherchent d'abord et avant tout à perpétrer un meurtre afin de ressentir le pouvoir d'enlever la vie à un être humain, tout en le terrorisant. En grande majorité, ce sont les femmes qui en sont victimes.

Tableau 8
Les antécédents judiciaires

Vols.	24 cas
Viols.	11 cas
Meurtres.	9 cas
Faux et usages de faux, fraude, ports d'armes prohibées et kidnapping.	7 cas
Voies de faits.	4 cas
N = 55 cas	

Les antécédents judiciaires des meurtriers peuvent prendre diverses tangentes. Les condamnations pour vol prédominent et ils sont suivies de celles pour le viol. Soulignons toutefois que de nombreux cas de viols ne sont pas jugés comme tels⁵⁴. Les raisons pour cela peuvent être multiples. Selon Clark et Lewis, 1983 : 85-86), l'accusé ne correspond pas toujours à « l'image populaire » du violeur. De plus, la victime ne tient pas à ce que la défense vienne faire état de ses expériences sexuelles pendant le procès (Clark et Lewis, 1983 : 29) ou sa crédibilité est douteuse. La victime se retrouve face à un système qui culpabilise la victime jusqu'à preuve du contraire et décide parfois de porter plainte pour vols ou pour une entrée par effraction. Bref, les antécédents judiciaires des meurtriers reflètent une fausse réalité de leurs crimes. Les antécédents judiciaires pour des crimes sexuels pourraient être beaucoup plus élevés que ce que les chiffres révèlent.

Ce constat se reflète lorsque nous comparons les antécédents judiciaires avec les types de crimes. Bien sur, les crimes envers les femmes remportent la palme. Les meurtriers en série dont les antécédents judiciaires sont connus, commettent des crimes envers les femmes dans 41 des 55 cas. Devons-nous être surpris maintenant de la facilité que ces meurtriers ont à éviter la prison avant d'avoir accompli leurs missions lorsque les victimes de ces récidivistes sont des femmes. Ces dernières se retrouvent une fois de plus, et

⁵⁴ Dont le cas de Rissell (Ressler, 1988).

malheureusement trop souvent, les victimes d'un système judiciaire qui sert la cause des hommes blancs hétérosexuels.

3.6.1. Le statut civil des parents et les abus durant l'enfance.

Dans la revue de littérature, il est déterminé que les abus et le statut civil des parents sont des déterminants sociaux exerçant une forte influence sur le devenir des meurtriers en série. Toutefois, les données que nous avons recueillies nous permettent seulement de spéculer sur ces faits empiriques pour plusieurs raisons.

D'abord, trop de données concernant le statut civil des parents sont manquantes. La littérature fait rarement mention de ces composantes. Les histoires de vie proposent davantage une analyse des compétences des mères des meurtriers qu'un récit de la vie des parents. Il est possible que cette omission ou ce silence puisse révéler que les parents aient toujours été mariés. Néanmoins, nous retrouvons des familles nucléaires dans 28 cas et monoparentales dans 24 cas.

Les formes d'abus connaissent aussi plusieurs données manquantes. Par contre, nous avons recueillis 27 cas d'abus sexuel et 47 cas d'abus physique. Cependant, ces données n'illustrent que les cas d'individus ayant subi des abus sexuels (52%) comparés à ceux qui n'en ayant point subi (48%) sont presque identique. Par contre, la présence d'abus physique est plus constante, car on en retrouve dans 84% des cas. Cette forme d'abus envers les enfants peut prendre divers aspects. Elle peut provenir de la part des parents, d'un membre

de la famille ou d'un proche des parents. Aussi, la violence peut être ressentie par l'environnement immédiat des enfants (ami, voisin, compagnon de classe ou de jeu), mais elle est davantage perçue comme une forme de rejet ou d'humiliation (Hale, 1994). Toutefois, les meurtriers en série ayant été victimes d'abus physiques commettent des crimes envers les femmes dans 50% des cas, contre 30% pour ceux qui ont subi des abus sexuels.

3.6.2. L'abus de psychotropes.

Le meurtrier en série vivrait son quotidien dans un état second, ou dans un état de demi-sommeil (Norris, 1990). Il est possible que l'abus de psychotropes viennent amplifier cet état second, facilitant le passage au meurtre. Selon les données recueillies, 84% (60 cas sur 71) des meurtriers en série abuseraient massivement de l'alcool alors que 67% (44 cas sur 65) enregistreraient une consommation régulière de drogue. Cependant, nous avons remarqué que les psychotropes influencent davantage le premier meurtre que les meurtres suivants. Les meurtriers pourraient utiliser l'aide des psychotropes afin de franchir l'interdit du meurtre et une fois ce pas franchi, la consommation diminuerait.

3.6.3. L'appartenance à des groupes d'autorité.

Le service militaire aux États-Unis était obligatoire et une partie des hommes de 20 à 40 ans ont participé à la guerre du Viêt-nam. D'autres, volontairement, à la Guerre du Golf. En tenant compte de ces considérations, l'appartenance au domaine militaire a été

considérée comme un déterminant possible à l'augmentation des multicides sériels. Cependant, seulement 15 cas ont servi dans l'armée américaine, la plupart en tant que simple soldat. De plus, un meurtrier en série est un ancien policier alors que 12 cas sont des fans des policiers, des militaires ou appartiennent à des groupes où l'arme à feu est valorisée.

De tous les cas recensés, 72 n'ont fait partie d'aucune association de ce genre. En définitive, l'appartenance à des groupes valorisant le pouvoir octroyé à l'arme à feu se révèle une piste peu productive.

En guise de conclusion

Cette thèse a tenté d'apporter une réflexion nouvelle sur les multicides sériels. Il semble probable que les multicides sériels soient des crimes « socio-politiques ». Ils constituent par ces crimes un procédé conscient d'intimidation et une démonstration de puissance qui a pour fin que de maintenir les groupes minoritaires dans un état de domination (Brownmiller, 1976 : 457). La majorité des meurtriers sont des hommes alors que les victimes sont des minorités sexuelles et des minorités visibles. La fascination entourant les actions des meurtriers semble élever ces derniers en héros ou modèles. Ils sont certainement un des points d'attraction des temps modernes. Ils semblent se révéler un modèle de domination et d'abus envers les femmes, ils fascinent toute une génération et ils instaurent une forme de terreur contre les minorités sexuelles et les minorités visibles (Caputi, 1990). Ils sont le symptôme d'une maladie profonde, d'une « maladie totalitaire », d'une société totalisante, patriarcale, capitaliste et raciste, basée sur une hiérarchisation des différences sexuelles et « raciales ».

L'élaboration des hypothèses.

Après l'examen des données et des théories sur le multicide sériel, nous sommes en mesure de présenter les pistes d'analyses suivantes : les multicides sériels seraient en continuité avec les diverses formes que peut prendre l'oppression envers les minorités

sexuelles et les minorités ethniques en vue d'assurer la perpétuation d'une domination mâle, blanche et hétérosexuelle. Pour ce faire, la présentation de pistes probables sous la forme d'hypothèses a été divisée en deux parties. D'abord, notre regard s'est posé sur le phénomène des multicides sériels proprement dit. Ces hypothèses stipulent que les multicides sériel seraient une des formes d'abus de pouvoir que les hommes blancs et hétérosexuels pratiquent afin de raffermir leur domination systémique. Si certaines pistes de recherches antérieures ont été considérées, notamment celles concernant les déterminants susceptibles d'influencer les meurtriers, comme la question des abus sexuels et physiques, il n'en reste pas moins que nous nous sommes surtout consacrés à la critique des thèses énoncées plutôt que de fournir à ce niveau de nouvelles pistes de travail. Nombres d'enfants sont abusés, mais tous ne deviennent pas des meurtriers.

À l'encontre des thèses psychologiques usuelles, nous avons tenté d'illustrer qu'il ne s'agissait pas d'une haine de la mère, mais bien d'une haine des femmes, qui serait à l'origine des meurtres. Cette haine serait alimentée, entre autres, par la pornographie.

Les hommes meurtriers auraient tendance à vouloir raffermir une domination systémique au sein des rapports sociaux entre les hommes et les femmes, entre les « vrais » hommes et les « faux hommes », entre les hommes et les enfants, entre les hétérosexuels et les homosexuels et, enfin, entre les Blancs et les minorités visibles. Inversement, les femmes auraient tendance à vouloir se libérer d'une situation de dépendance. D'une part, elles assassinneraient afin de recouvrer leur liberté par le meurtre

de leurs enfants, de leurs maris ou de leurs proches. D'autre part, elles auraient aussi comme motifs de s'enrichir par le meurtre. De plus, elles commettraient des meurtres afin de se libérer de certaines personnes dont elles ont la charge (vieillards, enfants ou invalides). Enfin, elles accompagneraient parfois leurs conjoints dans ces odyssées meurtrières, soit pour servir d'appâts, soit probablement pour augmenter le plaisir du conjoint comme partenaire — l'homme pouvant exercer sa domination sur deux femmes en même temps.

La pornographie semble avoir un rôle très important dans certains cas d'abus sexuel, notamment celle où des enfants sont impliqués. Nous supposons qu'il pourrait en être de même pour les cas de multicides sériels des catégories sexuelles. Nous avons observé que les données sur la consommation de matériel pornographique par les meurtriers illustrent une certaine tendance nous permettant de croire que ces deux phénomènes sont en relation. Également, nous pouvons observer qu'il y a là les prémisses d'une relation dialectique entre les multicides sériels et la pornographie. Ils apparaissent en opposition à première vue, mais ils semblent s'influencer mutuellement et varier simultanément.

Afin de contribuer à l'avancement des connaissances sur les multicides sériels, il serait opportun d'étudier plus à fond la question de l'origine sociale des meurtriers et de leurs parents ainsi que celle des victimes.

Cette thèse est limitée par le manque flagrant de connaissances sur le sujet. Nous avons dû construire notre objet et déconstruire les théories. C'est pourquoi, dans l'état

actuel des connaissances nous en arrivons à formuler une conclusion qui soulève essentiellement des hypothèses, des pistes de recherches, que nous croyons fructueuses, pour d'autres études ultérieures.

Annexe « A »

Fiche de collectes des données

- 1- Nom : _____
- 2- Pays.État/prov. _____
- 3- Milieux d'origine 1rural 2banlieue 3urbain
- 4- Sexe : 0-M 1-F
- 5- Race : 0-Blanc 1-Noir 2-Asiatique
- 6- Âge _____
- 7- Statut civil :
 1 célibataire
 2 conjoint de fait
 3 marié(e)
 4 divorcé(e)
 5 séparée(e)
 6 Veuf(ve)
- 8- Si père ou mère, indiquez le nombre d'enfants : _____
- 9- Occupation : _____
- 10- Profession du père : _____
- 11- Profession de la mère : _____
- 12- Statut civil des parents : 1 marié
 2 veuf(ve)
 3 divorcé
 4 conjoints de fait
- 13- Nombre d'enfant(s) dans la famille d'origine : _____
- 14- Le rang du répondant : _____
- 15- Si institutionnalisé spécifiez : 1 pénitencier
 2 hôpitaux psychiatriques
 3 orphelinat 4 pen. juvénile
- 16- Antécédents judiciaires : 1 oui 2 non
- 17- Si oui spécifiez : 1-vols 2-viols 3-kidnaping 4-voies de faits 5-meurtres 6-cond. ébriétés
- 18- Abus de psychotropes ; alcool 1 oui 2 non
 drogues 1 oui 2 non
- 19- Abus sexuel : 1 oui 2 non
- 20- Abus physique : 1 oui 2 non
- 21- Consommation de pornographie : 1 oui 2 non
- 22- Littérature raciste : 1 oui 2 non
- 23- Durée de la série de meurtres. _____ à _____
- 24- Arrestation ou fin : _____ an.
- 25- Nombres de victimes : _____
- 26- Types de victimes : 1-Femme 2-Enfant 3-Homme 4-varié
- 27- Types de crimes : 0-Myso. 1-Pédo. 2-Homo. 3-Rac. 4-écono.
 5-fam. 6-pers. à char.
- 28- Types de crimes sexuels 1-Viol-meurtre 2-meurtre-viol
 3 -mutilations 4-complice 7NAP 9NSP
- 29- Si l'événement fut médiatisé : 1-oui 2-non
- 30- Emplois précédents _____
- 31- Enrôlé dans l'armée(1) ou dans la police(2)

Annexe « B »
Liste des multicides sériels aux États-Unis depuis 1900.

<u>Années</u>	<u>Victimes</u>	<u>Responsables</u>	<u>Types de victimes</u>
1900 à			
1939			
1900	12	Joseph Briggen	Employés
1901	31+	Jane Toppan	Varié
1902	04	Georges Chapman	Femmes
1905	20	Johann Hoch	Épouses
1908	14-49	Belle Gunness	Époux
1911	4	John McGregor	Hommes
1914	20-40	Amy Archer-Gilligan	Patients
1915	30	Loving Mitchell	Varié
1915	*	Skyd Jones	*
1915	17	Frederick Mors	Varié
1919	12	Joseph Mumfre	Commerçants Italien
1920	*	Mary E. & Earl Smith	Hommes
1920	15	James P. Watson	Épouses
1921	8	Tillie Grurek	Hommes
1923	5	Anna Cunnigham	Varié
1925	3	Martha Hazel Wise	Varié
1926	2	Louise Peete	Varié
1927	3+	Frederick Edel	Femmes
1927	20	Earl Leonard Nelson	Femmes
1927	7	Della Sorenson	Varié
1928	41	Billy Gohl	Marins
1929	21	Gordon Nothcott, Sarah Nothcott et Clarence Robinson	Enfants
1929	2+	Colin Campbell	Femmes
1929	21+	Carl Panzram	Varié
1930	*	Earl Kimball	*
1930	3	John Creighton & Mary	Varié
1932	5-50	Herman Drent (Harry Powers)	Varié
1934	15+	Albert Fish	Enfants noirs
1935	8	Major Raymond Lisemba	Varié
1936	3+	Mary Francis	Varié
1937	6-15	Anna Mary Hahn	Hommes
1937	30-50	Morris Bolder	Varié
1937	20	Joe Ball	Employées
1938	3	Albert Dyer	Enfants
Décennie 1940			
1940	6	Mack Ray Edwards	Enfants
1940	6-12	Stephen Nash	Femmes/enfants
1941	3-7	Jarvis Catoe	Femmes
1946	3	William Heirens	Femmes
1947	10	Jake Bird	Femmes
1948	5	Charles Floyd	Femmes
1949	6-100	Harvey Carigan	Femmes

Décennie 1950

1950	10+	Douglass Gretzler & William Stellman	Enfants
1951	3-20	Martha Beck & Ray Fernandez	Femmes
1951	6-8	Rhonda Belle Martin	Famille
1954	11	Nannie Doss	Époux/Famille
1954	2+	John Wesley Wable	Hommes
1957	4	Edwouard Gein	Femmes
1957	7	Joseph Taborsky & Arthur Culombe	Varié
1957	3	Harvey Glatman	Femmes
1957	2+	Gary A. Taylor	Femmes
1958	11	Charles Starkweather	Famille/varié
1958	4	Anjette Lyles	Famille
1958	*	Charles H. Schmid	Hommes

Décennie 1960

1960	9	Melvin Rees	Femmes
1960	5	Frederick Wood	Hommes
1960	3	Chester Weger	Femmes
1964	13	Albert DeSalvo	Femmes
1964	4	Winston Moseley	Femmes
1965	7	Posteal Laskey	Femmes
1966	8	Mark Alan Smith	Femmes
1966	6	Walter Kehlback & Myron Lance	Hommes
1967	5	Janie Lou Gibbs	Varié
1969	5	George H. Putt	Varié
1969	7	John Norman Collins	Femmes
1969	4-5	Jerome Brudos	Femmes

Décennie 1970

1970	*	Richard Macek	*
1970	5+	Arthur Gary Bishop	Enfants
1970	40	Joseph J. Fisher	Hommes/Femmes
1970	6	David Bullock	Femmes
1971	4	Richard Caputo	Femmes
1971	4+	Antone Charles Costa	Femmes
1971	25	Juan Corona	Travailleurs immigrés
1972	*	Bob Berdella	Enfants
1972	13-21	William G. Bonin	Mâles
1972	11-28	Sherman McCrary & Carl Taylor	Femmes
1973	*	John Linley Frazier	Femmes
1973	28	Hebert William Mullin	Varié
1973	2-6	Richard Marquette	Femmes
1973	27+	Dean Corll, David O Brooks, Wayne Hemley	Enfants
1973	2-4	David Meinhorfer	Femmes
1973	4	Miguel Riviera	Enfants
1973	12	Edmund E. Kemper III	Femmes
1974	18	Paul Knowles	Femmes, 5-Hommes
1974	9	Calvin Jackson	Femmes
1974	14	Death angel gang	Personnes blanches
		- Manuel Moore	
		- J-C Simon	
		- Larry C. Greene	
		- Jessie Lee Cooks	
1975	35	Gerard John Schearfer	Femmes

1975	3-11	Henry Lee Lucas & Ottis Toole	Varié
1975	3	Joseph Kallinger	Femme/enfants
1975	9	Vaughn Greenwood	Itinérants
1976	25	Joseph Emory	Enfants
1976	2	Arthur F. Goode III	Enfants
1976	5	Monte Ralph Rissel	Femmes
1977	6	David Berkowitz	Femmes
1977	32	Wayne Kearney & David Hill	Hommes
1978	36	Theodore "Ted" Bundy	Femmes
1978	6	Gary & Thaddeus Lewingdon	Varié
1978	10-23	Angelo Buono & Kenneth Bianchi	Femmes
1978	4	William Hance	Femmes
1978	33	John Wayne Gacy	Jeunes mâles
1978	7	Carlton Gary	Femmes âgées
1978	*	Vernon Butts	*
1978	6	Richard Trenton Chase	Varié
1979	10	Bobby Joe Maxwell	Itinérants
1979	5	Lawrence Sigmund Bittaker & Roy L. Norris	Jeunes filles
1979	19	Jessie W. Bishop	*

 Décennie 1980

1980	3	Richard Cottingham	Femmes
1980	5-8	Gary Williams	Enfants
1980	10	Gerald & Charlene Gallego	Femmes/homme
1980	2-12	Joseph P. Franklin	Jeunes hommes noirs
1980	7-50	Douglass Clark & Carol Bundy	Femmes
1980	10+	David J. Carpenter	Femmes
1980	10+	William D. Christensen	*
1980	3	Beoria Simmons	Femmes
1980	10+	Dale R. Henderson	*
1980	10+	Franklin Lyngh	*
1980	10+	Robert Mathias	*
1980	10+	Marcus Nisby	*
1980	10+	Daniel Lee Siebert	*
1980	10+	Brandon Tholmer	*
1980	10+	Jerry Townsend	*
1980	32	Gerald Eugene Stano	Femmes
1981	2-28	Wayne Williams	Jeunes noirs
1981	*	Richard Carpenter	Varié
1981	12	Robert Diaz	Patients
1981	13	Carroll "Eddie" Cole	Femmes
1982	17-138	Genene Jones	Patients hospitalisés
1982	6	Christine Falling	Bébés/Homme agé
1982	10+	Coral E. Watts	Femmes
1982	12-18	Randall Woodfield	Femmes
1982	1-4	Henry Burton Merril & Jerry Van Pendley	Hommes
1982	10-17	Robin Gecht, Edward Spreitzer, Andrew & Thomas Kokoraleis	Femmes/Enfants
1983	3	John J. Joubert	Enfants
1983	1-5	Richard F. Biegenwald	Femmes
1983	16	Randy S. Craft	Hommes
1983	3+	Joseph G. Christopher	Hommes
1983	23	Larry Eyler	Hommes
1983	3	Franck Spisack	Hommes

1983	17	Robert Hansen	Femmes
1984	4	Cleo Green	Femmes
1984	6	Alton Coleman & Debra D. Brown	Femmes
1984	5	Margie Velma Barfield	Varié
1984	3	Judy Goodyear Buenoano	Hommes
1984	8	Christopher Wilder	Femmes
1984	10	Bobby Joe Long	Femmes
1985	14-20	Richard Ramirez	Varié
1985	7	Roger Reece Kibbe	Femmes
1985	9	Marybeth Tinning	Enfants
1985	25	Leonard Lake & Charles Ng	Femmes/Hommes
1986	6	Terri Rachals	Patients hospitalisés
1986	7	Micheal Swango	Patients
1986	4+	Richard Hunter	Femmes
1987	54	Donald Harvey	Patients hospitalisés
1987	10+	Richard Angelo	Femmes
1987	3+	Timothy Wilson Spencer	Femmes
1987	2	Gary Heidnik	Femmes
1988	5	Gwendolyn Graham	Patients hospitalisés
1988	9	Dorothea Puente	Patients
1989	3	Wesley Dodd	Enfants
1989	5	Blanche Taylor	Homme

Décennie 1990

1990	11	Arthur Shawcross	Femmes
1990	*	Alonzo Robinson	Varié
1990	6	Ray Shawn Jackson	Femmes
1991	*	Aileen Wuornos	Hommes
1991	3+	Donald Leroy Evans	Femmes
1991	2	Thomas Joseph Grasso	Personnes âgées
1992	17	Jeffrey Dahmer	Enfants
1992	5+	Ray & Faye Copeland	Employés
1992	19	William Lester	Femmes
1993	17	Joel Rifkins	Femmes
1993	30+	Mike Debardeleben	Femmes
1993	8	Luis Lent	Enfants

Multicides non-situé

*	3	Joseph Morse	Femmes
*		Sarah Jane Newman	Hommes
*	*	Robert Carr III	*
*	*	John Story	*
*	16	Charles Hatcher	*

Multicides non-résolus (exclus de la recherche)

1906	*	Chicago Ripper	Femmes
1912	20	Inconnu	Femmes noires
1924	5	Inconnu	Jeunes noirs
1928	5	Inconnu	Enfants
1931	*	Inconnu	*
1938	13-30	Boucher de Cleveland	Femmes/Gais
1947	07	Dalhia Noire	Femmes

1960	16	Mississippi	Jeunes noires
1969	6+	Zodiac	Varié
1970	6	Black Doodler	Gais
1975	7	"Ann Arbor"	Patients hospitalisés
1977	6+	"B.T.K. STRANGLER"	+
*	45+	"The Green River Killer"	Femmes
*	10+	"South Side Slayer"	+
1994	*	Inconnu	Enfants

Bibliographie

1. Monographies et articles

- Baron, L., Straus, M.A.
 1989 *Four Theories of Rape in American Society*, New Haven, Yale Univ. Press
- Barry, Kathleen
 1982 *L'esclavage sexuel de la femme*, Paris, Stock
- Barthès, Nathalie
 1994a *Le monstre des rivières*, Arthur Shawcross, Montréal-Nord, « Dossier meurtre », Malcolm inc., Vol. #33
 1994b *Le tueur de la nuit*, Richard Ramirez, Montréal-Nord, « Dossier meurtre », Malcolm inc., Vol. #45
- Baudrillard, Jean
 1968 *Le système des objets*, Paris, Gallimard
- Bellemare, P. et Nahmias, J-F.
 1984 *Les grands crimes de l'histoire*, Paris, France Loisirs
- Benedict, Helen
 1992 *Virgin or Vamp ; How the Press Covers Sex Crimes*, New York, Oxford University Press
- Bessette, Jean-Michel
 1982 *Sociologie du crime*, Paris, PUF
- Blondin, Denis
 1994 *Les deux espèces humaines, autopsie du racisme ordinaire*, Montréal, La Pleine Lune
- Brownmiller, Susan
 1976 *Le viol*, Paris, Stock
- Brussel, James A.
 1969 *Casebook of a Crime Psychiatrist*, New York, Grove Press
- Cameron et Frazer
 1987 *The Lust to Kill ; A Feminist Investigation of Sexual Murder*, New York, New York University Press
- Caputi, Jane
 1987 *The Age of Sex Crimes*, Bowling Green, Bowling Green State University Popular Press

- 1989 « The Sexual Politics of Murder », in *Gender and society*, Vol.3 no.4 , December, 437-456
- 1990 « The New Fouding Fathers : The Lore and Lure of the Serial Killer in Contemporary Culture » in *Journal of American Culture*, p.1-12
- Castex, Jean-Claude
- 1991 *Les grands dossiers criminels du Canada*, Montréal, Québec Loisirs
- Cauffiel, Lowell
- 1992 *Pacte diabolique, l'affaire Gwen Graham*, « Crimes et Enquêtes », Paris, J'ai lu
- Clark, L et Lewis, D.
- 1983 *Viol et pouvoir*, Montréal, Albert St-Martin
- Clarkson, Wensley
- 1994 *Doctors of Death*, New York, St. Martin's True Crime Library
- Comstock, Gary David
- 1991 *Violence Against Lesbians and Gay Men*, New York, Columbia Univesity Press
- Cullen, Tom
- 1966 *Jack L'Éventreur*, Paris, Denoël
- Davis, Don
- 1991 *Le Monstre de Milwaukee, l'affaire Jeffrey Dahmer*, « Crimes et Enquêtes », Paris, J'ai lu
- Dietz, Mary Lorenz
- 1983 *Killing for Profit*, Chicago, Nelson Hall
- Duclos, Denis
- 1994 *Le complexe du loup-garou : la fascination de la violence dans la culture américaine*. Paris, Découverte
- Dufour, S., Fortin, D. Et Hamel, J.
- 1991 *L'enquête de terrain en sciences sociales, l'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal, St-Martin
- Dufour-Gompers, Roger
- 1992 *Dictionnaire de la violence et du crime*, Toulouse, Eres
- Dunhill, Christina ; édité par,
- 1989 *The Boys in Blue ; Womens Challenge to the Police*, London, Virago
- Eftimiades, Maria

- 1993 *Garden of Graves*, New York, ST-Martin's Librairy
- Egger, Steven A.
- 1990 *Serial Murder ; An Elusive Phenomonon*, New York, Praeger
- Elkind, Peter
- 1994 *L'infirmière diabolique, l'affaire Genene Jones*, Paris,
« Crimes et Enquêtes », J'Ai Lu
- Fahmy, Pauline
- 1994 *Feminist Perspectives féministes; The Event Of Polytechnique.
Analysis and Proposal for Action.*, No. 23, ICREF
- Flemming et .
- 1983 *Devian on : Crime, Law, Deviance in Canada*,
Toronto, ths
- Frank, Gerold
- 1968 *L'Étrangleur de Boston*, Paris, Calman-Lévy
- French, Marilyn
- 1992 *The War Againts Women*, New York, Summit Book
- Gegerth, Vernon J.
- 1986 « Mass, Seriel and Sensational Homicide », *Law and Order*,
(34), 1, P.20-22
- Graysmith, Robert
- 1993 *Les crimes du zodiaque, l'affaire du tueur de San Francisco*,
Paris, « Crimes et Enquêtes », J'ai Lu
- Hickey, Eric W.
- 1990 « The Etiology of Victimization in Serial Murder » in Egger,
Steven A.
- 1991 *Serial Murderers and Their Victims*, Belmont, Brooks/Cole
Publishing Compagny
- Holmes, Ronald M.
- 1989 *Profiling Violent Crimes. An Investigative Tool* , Newbury,
Sage
- 1991 *Sex Crimes*, Newbury, Sage
- Holmes, Ronald M. et Holmes, Stephen T.
- 1994 *Murder in America*,Thousand Oaks, Sage
- Holmes, Ronald M. et De Burger James
- 1989 *Serial Murder*, Newbury Park, Sage

- Jenkins, P.
- 1988 « Serial Murder in England 1940-1985 », *Journal of criminal justice* 16, p. 1-15
- 1989 « Serial Murder in the United States 1900-1940 : a Historical Perspective » , *Journal of criminal justice*, 17, 377-392
- Klausner, Lawrence D.
- 1981 *Son of Sam*, New York, McGraw Hill
- Kolarik, Gera-Lind
- 1993 *L'affaire Larry Eyler, libéré pour tuer* , Paris, « Crimes et Enquêtes », J'ai Lu
- Kuncl, Tom
- 1994 *Death Row Women*, New York, Pocket Book
- Levin et Fox
- 1985 *Mass Murder America's Growing Menace*, New York, Plenum Press
- Leyton, Elliot
- 1983 « A Social Profile of Sexual Mass Murders », in Thomas Flemming and L.A. Visano
- 1986 *Hunting Humans*, Toronto, McClelland et Stewart
- 1990 « America Culture Incites Serial Killers » in *Violence in America : Opposing View Points*, San Diego, Greenhaven Press
- Lunde, Donald T.
- 1975 *Murder and Madness*, Standford, Standford Alumni Association
- Lock, Joan
- 1990 *Dreadful Deeds and Awful Murders*, Lydeard, ST-Lawrence Barn Owl Books
- Macdonald, John M.
- 1961 *The Murderer and His Victim*, Springfield, Charles C. Thomas
- MacNamara, D.E.J., et Karmen, A., édité par,
- 1983 *Deviants ; Victims or Victimizer?* , Bervely Hills, SAGE PUB
- Magid, K. et McKelvey
- 1990 « Painful Childhood Experiences Incite Serial Killers » in *Violence in America : Opposing View Points*, San Diego Greenhaven Press, P.196-204
- Malette et Chalouh, (Dir.)
- 1990 *Polytechnique*, 6 décembre, Montréal, Remue-Ménage

- Mandelsberg, Rose G. (Dir.)
- 1994 *Stranglers*, New York, Pinnacle Books
- Masters, Brian
- 1993 *Rendez-vous mortel, l'affaire Dennis Nilsen*, Paris, « Crimes et Enquêtes », J'ai Lu
- Michaud, Stephen G.
- 1994 *Lethal Shadow*, New York, An Onyx Book
- Mitchell, Sandra
- 1992 *The Miramichi Axe Murder*, Halifax, Nimbus
- Newton, Micheal
- 1988 *Mass Murders : an Annotated Bibliography*, New York, Garland
- 1994 *Silent Rage*, New York, Dell Book
- Norris, Joel
- 1988 *Serial Killers*, New York, Doubleday
- 1990 « Brain Disorders Influence Serial Killers » in *Violence in America : Opposing View Points*, San Diego, Greenhaven Press, P.212-221
- Olsen, Jack
- 1974 *The Man With the Candy ; The Story of the Houston Mass Murders*, New York, Simon et Schuster
- Palma, Milagros
- 1991 *La femme nue ou la logique du mâle*, Paris, Cote-Femmes
- Poulin, Richard
- 1984 « Pornographie et violence faite aux femmes et aux enfants. », numéro spécial de la revue *Les Cahiers du socialisme*, Université du Québec à Montréal, n°16 P.3-6
- 1993 *La violence pornographique, industrie du fantasme et réalités*, Yens-Sur-Morges, Cabétia
- 1994 *Le sexe spectacle, consommation, main-d'œuvre et pornographie*, Hull/Ottawa, Vents d'Ouest/Vermillon
- Prentky, Robert Alan; Burgess, Ann; Rokous, Frances; Lee, Austin; Hartman, Carol; Ressler, Robert et Douglass, John
- 1989 « The Presumptive Role of Fantasy in Serial Sexual Homicide », *American Journal of Psychiatry*, 146, juillet, p. 887-891
- Quivy et Camphenhoudt
- 1988 *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Bordas

- Radford et Russel, (dir)
- 1992 *Femicide, The Politics of Woman Killing*, Toronto, Maxwell Macmillan
- Reik, Theodor
- 1945 *The Unknow Murderer*, New York, Prentice-Hall
- Ressler, Robert
- 1993 *Chasseur de tueurs*, Paris, Presse de la Cité
- Ressler, Burgess, Douglass
- 1988 *Sexual Homicide*, Lexington, Lexington Book
- Revitch et Schlesinger
- 1989 *Sex Murder and Sex Agression*, Springfield, Thomas Book
- Reouen, René
- 1974 *Dictionnaires des assassins*, Paris, Denoël
- Robert, Philippe
- 1977 *Les statistiques criminelles et la recherche, Déviance et société*, Vol.1, 1, p.3-27
- Rule, Ann
- 1988 *The Want-Ad Killer*, New York, Signet
- 1993 *Un tueur si proche, l'affaire Ted Bundy*, Paris, « Crimes et Enquêtes », J'ai lu
- St-Louis, Suzanne
- 1988 *Le meurtre en série*, Microforme, Ottawa
- Schaefer, Gerald J.
- 1992 *Journal d'un tueur*, Paris, Jacques Bertoin
- Schechter, Harold
- 1994 *Un esprit dérangé, l'affaire Albert Fish*, Paris, « Crimes et Enquêtes », J'ai lu
- Sears, Donald
- 1991 *To Kill Again : The Motivation and Development of Serial Murder*, Wilmintong, SR Books
- Segrave, Kerry
- 1992 *Women Serial and Mass Murderers ; A Wordwide Reference, 1580 through 1990*, Jefferson, McFarland
- Silverman, Robert et Kennedy, Leslie
- 1993 *Deadly Deeds ; Murder in Canada*, Scarborough, Nelson Canada

- Strean, Dr Herbert et Freeman, Lucy
- 1991 *Our Wish to Kill : The Murder in All Our Hearts*, New York, ST-Martin Press
- Terry, Maury
- 1989 « *Satanic Cult Influence Serial Killers* » in *Violence in America : Opposing View Points*, San Diego, Greenhaven Press, P.221-229
- Trudel R. et Antonius R.
- 1991 *Méthodes quantitatives appliquées aux sciences humaines*, Montreal, Chenelière
- Valverde, Mariana
- 1989 *Sexe, pouvoir et plaisir*, Montréal, Remue-ménage
- Vergès, Jacques
- 1992 *Les sanguinaires, sept affaires célèbres*, Paris, « Crimes et Enquêtes », J'ai lu
- Walkkowitz, Judith R.
- 1982 « *Jack the Ripper and the Myth of Male Violence* » in *Feminist Studies*, 8, no.3, Fall 1982, p.542-572
- Welzer-Lang, Daniel
- 1988 *Le viol au masculin*, Paris, L'Harmattan
- Wilson, Colin
- 1969 *A Casebook of Murder*, London, Leslie Frewin Pub. Ltd
- Wilson, Colin et Seaman, Donald
- 1990 *The Serial Killers ; A Study in the Psychology of Violence*, London, W H Allen et CO PLC
- Wilson, Wayne
- 1991 *Good Murders and Bad Murders. A Consumer's Guide in the Age of Information*, Lanham, Univ. Press of America
- Yarvis, Richard M.
- 1991 *Homicide. Causative Factors and Roots*, Toronto, Lexington Book

2. Romans

- Arly, Dominique
- 1978 *Les Raisins de la mort*, Paris, Fleuve Noir
- August, J. Et Hamsher, J.

- 1994 *Tueurs nés*, Paris, Pocket
Cook, Robin
- 1992 *Mémoire vive*, Paris, Rivages/Écrits noirs
- 1993 *Le Mort à vif*, Paris, Rivages/Thriller
Harris, Thomas
- 1990 *Le Silence des agneaux*, Paris, Albin Michel
- 1993 *Dragon rouge*, Paris, Mazarine
Hunter, David
- 1994 *Homicide Game*, New York, Berkley
Ionesco, Eugène
- 1972 *Tueur sans gages*, London, University of London Press
Lindsey, David L.
- 1991 *Mercy*, Paris, «Polar», J'ai lu
Quenn, Ellery
- 1968 *Shelock Holmes contre Jack L'Éventreur*, Paris, J'ai lu
Sade, Marquis de
- 1993 *Les Infortunes de la vertu*, Paris, Bookking international
Sanders, Lawrence
- 1982 *Péchés mortels*, Paris, Presses de la Cité